

POUR FAUTE PROFESSIONNELLE GRAVE  
**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET  
FIN AUX FONCTIONS DU WALI  
DÉLÉGUÉ DE SIDI ABDELLAH**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, lundi, aux fonctions du wali délégué de Sidi Abdellah, M. Benhaddou Djamel Abdelmoumen, pour faute professionnelle grave, indique un communiqué de la Présidence de la République.



P.3

# ENTRENOUS

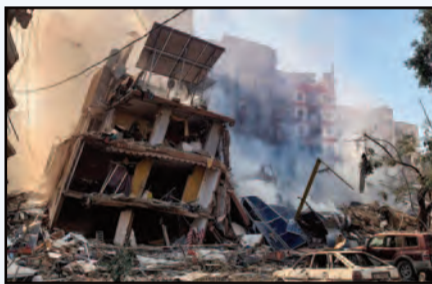
Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 2 Muhharam 1448 - 17 Juin 2026 - N° 1327 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LIBAN

## L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SES OPÉRATIONS MILITAIRES MALGRÉ LE PROTOCOLE D'ACCORD ETATS-UNIS- IRAN



En dépit du protocole d'accord récemment conclu entre les Etats-Unis et l'Iran afin de mettre un terme aux affrontements sur l'ensemble des fronts, y compris au Liban, les opérations militaires de l'entité sioniste se sont poursuivies hier mardi sur le territoire libanais. La signature officielle de cet accord est prévue vendredi prochain e protocole d'accord de paix entre les Etats-Unis et l'Iran conclu lundi soir doit être signé vendredi au

P.7

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE

## LES PÂTURAGES, REMPARTS DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE EN ALGÉRIE

À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé hier une série d'événements qui se tiendront aujourd'hui, 17 juin.

P.2

## MARCHÉS AFRICAINS DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE BIENTÔT UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE



P.4

Une plateforme numérique dédiée aux appels d'offres, un plan continental de formation et un modèle régional de raffinage figurent parmi les priorités de l'organisation dirigée par l'Algérien Farid Ghezali.

## L'EXÉCUTION D'AHMED ZABANA

## UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ET LA LOI

L'avocate Fatima Zohra Benbraham a souligné, mardi, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 70e anniversaire de la mort en martyr du héros Ahmed Zabana, que l'exécution de ce dernier par guillotine le 19 juin 1956 constituait un crime contre l'humanité et la loi, perpétré à l'encontre de l'un des symboles de la résistance et de la loyauté à la patrie.

P.16

## COMMERCE EXTÉRIEUR

# M. SAMIR DERRADJI DÉTAILLE LES NOUVELLES MESURES POUR ENCADRER CE SECTEUR

M. Samir Derradji, directeur général de la promotion des exportations, a, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour », diffusée par la chaîne III de la radio algérienne, passé au crible les différentes questions liées à la promotion du produit national et aux multiples mesures prises par le ministère du Commerce extérieur, destinées aux exportations et aux importations.

Par Malika Azeb

Évoquant la question liée à la promotion du produit national et de sa disponibilité en quantité et en qualité, M. Samir Derradji a indiqué que le produit local répond aujourd'hui aux normes internationales et à la demande du marché national, citant le cas du mobilier, qui est très demandé sur le marché international, à l'instar d'autres produits tels que le plastique, le textile et l'électroménager.

Pour ce qui est de l'électroménager, l'intervenant a affirmé qu'aujourd'hui le marché local satisfait la demande des différents opérateurs et institutions hôtelières ou autres. Toutefois, il a déploré le fait que certains opérateurs hôteliers optent pour des produits d'importation alors que le produit local est fiable et beaucoup moins cher.

Évoquant la série de mesures liées aux exportations, prises par le ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations à partir du 1er juillet, ce responsable a décrypté ces dispositifs visant à lutter contre les pratiques frauduleuses. Ces mesures, destinées à l'assainissement de l'environnement économique algérien, s'inscrivent dans le cadre des orientations du gouvernement visant à lutter contre la fraude et à mieux assurer la traçabilité des flux commerciaux, a souligné M. Derradji.

Il a indiqué que « plusieurs enquêtes administratives et contrôles de terrain ont permis de mettre en évidence des pratiques de contournement de la réglementation ayant pour conséquence de fragiliser les mécanismes de contrôle, de favoriser la fuite de devises et de perturber le fonctionnement normal du marché ». Ajoutant que « l'administration est là justement pour colmater toute brèche dans la réglementation ou tout contournement de la réglementation ».

Le dispositif concernera en premier lieu les exportations de produits frais et périssables, a souligné ce responsable, en expliquant que la réglementation accordait à ces produits un régime particulier en raison de leur nature, qui demande un acheminement rapide vers les marchés étrangers. Les exportateurs pouvaient procéder à l'expédition de leur produit avant même d'entamer certaines formalités liées à la domiciliation bancaire ; toutefois, ce dispositif présente plusieurs insuffisances, a affirmé Samir Derradji.

Il a également signalé que « le produit périssable permettait aux opérateurs d'exporter et de domicilier après cela ; on leur donne quinze jours pour venir déclarer et domicilier le produit. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne reviennent plus ». Cette situation a rendu difficile le suivi des opérations et le contrôle du rapatriement des recettes d'exportation.

Afin de mettre fin à ces dysfonctionnements, le ministère du Commerce extérieur exige désormais des exportateurs de produits périssables de présenter la facture domiciliée de l'opération précédente avant



d'être autorisés à effectuer une nouvelle expédition. « À partir du 1er juillet, tout exportateur de produits périssables est tenu de présenter, avant la deuxième expédition, la facture domiciliée de la précédente opération », a expliqué M. Derradji, ajoutant que cette mesure constitue un gage de traçabilité des produits exportés et un moyen d'assurer le respect des obligations financières liées aux exportations.

Autre mesure liée aux exportations : concerne les opérations dont la valeur est inférieure à 100 000 dinars et qui sont exemptées de domiciliation bancaire. Samir Derradji a déclaré que certains grands opérateurs exploitent cette facilité pour contourner les mécanismes de contrôle, en procédant au fractionnement des transactions en de multiples opérations de faible montant afin d'échapper aux obligations de domiciliation bancaire et aux contrôles associés. Pour remédier à cette faille constatée dans les exportations, les opérateurs doivent, à partir du 1er juillet, se conformer à la nouvelle règle imposée par le ministère du Commerce extérieur, qui consiste à obtenir une autorisation préalable du ministère.

Cette nouvelle règle permettra aux services compétents de disposer d'une visibilité complète sur les différentes opérations réalisées et d'éviter les détournements de la réglementation, a souligné ce responsable. « L'objectif, c'est d'avoir un droit de regard sur les opérations d'exportation et d'empêcher ainsi toute forme de fuite de capitaux, et de garantir également le rapatriement effectif des recettes générées par ces exportations », a précisé M. Derradji.

Détaillant l'autre dispositif mis en place par le ministère du Commerce extérieur et qui concerne les opérateurs non producteurs ou les intermédiaires, qui exportent les produits dont le prix est inférieur au prix local, l'intervenant a assuré que cette pratique est une forme de fuite des devises, affirmant que désormais le ministère exige une validation préalable du prix par le producteur avant toute opération d'exportation réalisée par l'intermédiaire. L'objectif est de mettre un terme à toute forme de fraude fiscale.

« L'exportateur doit obligatoirement avoir

l'autorisation du producteur, une autorisation qui valide le prix réel du produit », a précisé Samir Derradji, en expliquant que cette obligation concernera l'ensemble des produits exportés, qu'ils soient agricoles, agroalimentaires ou industriels. « La responsabilité du producteur est également engagée avant toute transaction avec l'exportateur, à travers la validation du prix du produit destiné à l'exportation », a ajouté ce responsable.

Concernant l'autre mesure portant cette fois sur les opérations d'importation destinées à la revente en l'état des produits, M. Derradji a affirmé que « les autorités souhaitent désormais disposer d'une meilleure visibilité sur les circuits de distribution des marchandises importées afin de lutter contre les pratiques spéculatives et les déséquilibres observés sur le marché national ».

Dans ce cadre, Samir Derradji a indiqué qu'il est désormais exigé des importateurs de présenter l'itinéraire des marchandises importées, le stockage, les circuits de distribution et les destinations.

Ce dispositif, élaboré en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a pour objectif d'assurer une meilleure répartition des produits sur l'ensemble du territoire et de limiter les phénomènes de pénurie artificielle provoqués par certains opérateurs. « Certaines perturbations enregistrées sur le marché sont liées à des comportements spéculatifs consistant à retarder volontairement la mise en circulation de produits importés ou à les stocker dans l'attente d'une hausse des prix. Il y a des opérateurs qui les stockent tout simplement et attendent que les prix augmentent pour avoir un monopole sur le marché, notamment en ce qui concerne les pièces de rechange automobiles », a souligné le directeur général de la promotion des exportations.

L'ensemble de ces dispositions sont destinées à la modernisation dans ce domaine et à une meilleure transparence dans la gouvernance économique, a souligné M. Derradji.

M.A

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE LES PÂTURAGES, REMPARTS DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE EN ALGÉRIE

Par Ikram Haou

À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé hier une série d'événements qui se tiendront aujourd'hui, 17 juin.

Cette journée annuelle, instaurée par les Nations Unies, met cette année l'accent sur le rôle des pâturages dans le renforcement de la résilience face aux changements climatiques, la garantie de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que la préservation de la biodiversité et de l'identité culturelle des communautés pastorales. Le thème retenu cette année, « Parcours pastoraux : reconnaître, respecter, restaurer », appelle à une meilleure reconnaissance des pâturages et de leurs gestionnaires traditionnels, ainsi qu'à un investissement accru dans la réhabilitation des terres dégradées. Selon le

communiqué officiel du ministère, le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a choisi ce thème afin de promouvoir la gestion et le développement durables des terres et des ressources naturelles. La célébration officielle de cette journée internationale aura lieu aujourd'hui, sous l'égide du ministre des Forêts, dans la wilaya de Laghouat. Parallèlement, des événements similaires seront organisés à travers tout le pays par les services forestiers. Ils comprendront diverses activités destinées à la société civile, aux médias, aux établissements d'enseignement, aux collectivités locales et aux agences gouvernementales. Au programme : expositions, conférences spécialisées, distribution de supports de sensibilisation, projections de films et émissions de radio locales. Cette initiative témoigne, rappelons-le, de l'engagement de l'Algérie dans la lutte contre la désertification et la préservation de son patrimoine naturel.

I.H

## US NEWS BEST GLOBAL UNIVERSITIES

### L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL ABBÈS PARMIS LES 1.000 MEILLEURES UNIVERSITÉS AU MONDE

L'Université de Sidi Bel Abbès a décroché la 849e place parmi les 1.000 meilleures universités au monde, dans le classement "US News Best Global Universities", a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ce classement inclut neuf établissements universitaires algériens parmi les 2.250 universités à l'échelle mondiale. Il s'agit de l'Université de Sidi Bel Abbès, de l'Université Sétif 1, de l'Université de Tlemcen, de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB), de l'Université d'Annaba, de l'Université de Béjaïa, de l'Université de Boumerdes, de l'Université des Sciences et de la Technologie Mohamed-Boudiaf et de l'Université de Biskra.

Ainsi, l'Université de Sidi Bel Abbès s'est classée première au niveau national et 849e à l'échelle mondiale, "décochant une place honorable parmi les 1.000 meilleures universités au monde", selon la même source.

RS

## COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET FIN AUX FONCTIONS DU WALI DÉLÉGUÉ DE SIDI ABDELLAH

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, lundi, aux fonctions du wali délégué de Sidi Abdellah, M. Benhaddou Djamel Abdelmoumen,

pour faute professionnelle grave, indique un communiqué de la Présidence de la République.

RA



A L'OCCASION DU NOUVEL AN DE L'HÉGIRE

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSE SES VŒUX AU PEUPLE ALGÉRIEN À L'OCCASION DU NOUVEL AN DE L'HÉGIRE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lundi, ses vœux au peuple algérien à l'occasion du nouvel an de l'hégire 1448.

"Chers concitoyennes, chers concitoyens. A l'occasion de l'avènement du Nouvel An de l'Hégire 1448, il m'est agréable d'adresser mes vœux à toutes les Al-

gériennes et à tous les Algériens, en vous souhaitant santé, bien-être et prospérité. Je forme également le vœu de voir notre chère patrie jouir de davantage de

sécurité et de stabilité. Bonne année à tous", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

## RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé lundi au Palais du gouvernement une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, consacrée à l'étude et à l'examen du projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre ce phénomène pour la période 2026-2029, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Ali Boudefel

Inscrit dans le cadre de l'ordonnance 20-03 relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers, ce projet repose sur « une approche globale conjuguant prévention et dissuasion afin de consolider la sécurité et la tranquillité publiques, tout en assurant la protection des personnes et des biens », précise la même source.

Après avoir salué le travail accompli par les membres de la commission dans l'élaboration et l'enrichissement de ce document, M. Sayoud a souligné que cette stratégie nationale est « le résultat d'une démarche participative intégrée, fondée sur une analyse rigoureuse du phénomène des bandes de quartiers et sur l'anticipation de ses différentes dimensions sociales et sécuritaires ». Elle prévoit également plusieurs mécanismes opérationnels destinés à prévenir et à combattre efficacement ce phénomène. Le

ministre a ajouté que cette stratégie repose sur « une approche multidimensionnelle intégrant les volets sécuritaire, préventif, social et éducatif », afin de s'attaquer aux causes profondes du phénomène plutôt qu'à ses seules manifestations. Cette démarche passe notamment par « le renforcement du rôle des institutions de l'Etat, la consolidation des actions de proximité et de sensibilisation, ainsi que par le soutien aux dispositifs d'alerte précoce et la promotion de la citoyenneté et de la conscience communautaire chez les jeunes », ajoute le communiqué.

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur « la nécessité d'une mobilisation effective et coordonnée de l'ensemble des acteurs, des institutions, des établissements et des départements ministériels, mais aussi de la société civile et des acteurs locaux », estimant que la lutte contre ce phénomène constitue une responsabilité collective nécessitant la conjugaison des efforts et la complémentarité des

rôles. Il a également mis l'accent sur « l'importance d'engager, à court terme, des actions concrètes à travers le lancement de vastes campagnes de sensibilisation », dans l'attente de la mise en œuvre de la stratégie, tout en poursuivant les interventions sur le terrain et en renforçant la coordination grâce à des réunions périodiques ainsi qu'à des mécanismes de suivi et d'évaluation plus performants. Il a enfin souligné que l'évolution rapide des phénomènes criminels impose « une vigilance constante et une réponse rapide et efficace à tous les niveaux ». En conclusion, M. Sayoud a réaffirmé que la sécurité des citoyens au sein des quartiers demeure « une priorité nationale permanente qui requiert l'implication de tous », compte tenu du rôle central de la sécurité dans le renforcement d'un front intérieur capable de faire face à toute menace susceptible de porter atteinte à la stabilité de la société.

A.B

SAHARA OCCIDENTAL

## AHMED ATTAFF REÇOIT STAFFAN DE MISTURA

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi, l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, actuellement en visite en Algérie dans le cadre d'une tournée dans la région, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre "a permis de passer en revue les efforts visant à relancer le processus de négociation sur la question du Sahara occidental, afin de trouver une solution politique mutuellement acceptable par les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, conformément à la Charte des Nations Unies, et garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", précise le communiqué. A cet égard, M. Attaf a réaffirmé "le soutien de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, et de son Envoyé personnel", soulignant "l'importance de s'engager dans des négociations sans conditions préalables, et la nécessité de réunir les conditions optimales pour que les négociations directes entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario aboutissent à l'élaboration d'une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental".

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, mis en avant "le rôle pivot" de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO) dans la stabilité de la région, relevant à ce propos "la position constante de l'Algérie, qui appelle au respect des résolutions de la légalité internationale relatives au dossier du Sahara occidental, et à traiter ce dernier en tant que question de décolonisation".

RA

TINDOUF

## LANCEMENT DE JOURNÉES D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION CENTRALE DES CARBURANTS DU MDN

Des journées régionales d'information consacrées à la présentation des activités de la Direction centrale des carburants (DCC), relevant du ministère de la Défense nationale, ont été ouvertes mardi au complexe sportif Abdelhamid-Kermali de la ville de Tindouf.

La cérémonie d'ouverture, présidée par le commandant du secteur opérationnel Sud de Tindouf, le général-major Kamel Meradji, s'est déroulée en présence de cadres de l'Armée nationale populaire, des autorités locales ainsi que de représentants de la société civile.

Dans son allocution, le général-major Meradji a

indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication de l'Armée nationale populaire, visant à renforcer la proximité entre l'institution militaire et les citoyens, ainsi qu'à faire connaître ses différentes structures et missions, notamment le rôle stratégique assuré par la Direction centrale des carburants dans le soutien logistique des unités militaires à travers le territoire national.

Il a également souligné que ces journées constituent un espace d'échange et de sensibilisation, permettant au public, en particulier aux jeunes, de découvrir les diverses spécialités de l'Armée nationale populaire, ainsi que les missions confiées à ses

structures et services. L'événement offre aussi l'occasion de s'informer sur les équipements et matériels utilisés dans l'exécution des missions opérationnelles.

Cette manifestation, qui s'étale sur trois jours, comprend une exposition regroupant plusieurs ateliers spécialisés. Les personnels et cadres du service des carburants y présentent des explications techniques sur les différents types de carburants et de lubrifiants utilisés, les moyens de stockage et de distribution sur le terrain, ainsi que les équipements employés dans ce domaine.

## DES ACTIVITÉS NATIONALES POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE

Le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, à travers la direction générale des Forêts (DGF), organise, le 17 juin, une série d'activités à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée chaque année à l'initiative des Nations Unies, indique mardi un communiqué de la DGF.

Cette édition met en avant le rôle central des parcours pastoraux dans la résilience climatique, la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que la préservation de la biodiversité et de l'identité culturelle des communautés pastorales. Le thème retenu, "Parcours pastoraux : reconnaître, respecter, restaurer", appelle à une

meilleure valorisation des pâturages, à la reconnaissance de leurs gestionnaires traditionnels et au renforcement des investissements dans la restauration des terres dégradées.

Selon le communiqué, cette thématique, choisie par le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, vise à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une gestion durable des terres et des ressources naturelles.

La célébration officielle de cette journée se déroulera sous le patronage du ministre du secteur dans la wilaya de Laghouat. Des manifestations similaires seront organisées à travers l'ensemble du territoire national par les conservations des forêts.

Ces activités associeront la société civile, les médias, les établissements éducatifs, les collectivités locales et les administrations, et comprendront des expositions, des conférences thématiques, des distributions de supports de sensibilisation, des projections de films et des émissions radiophoniques locales.

Cette mobilisation reflète l'intérêt qu'accorde l'Algérie à la lutte contre la désertification et la préservation du patrimoine naturel.

# MARCHÉS AFRICAINS DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE BIENTÔT UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

*Une plateforme numérique dédiée aux appels d'offres, un plan continental de formation et un modèle régional de raffinage figurent parmi les priorités de l'organisation dirigée par l'Algérien Farid Ghezali.*

Par Youcef Hamidi

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) prévoit de mettre en service dans les prochains mois une plateforme numérique interactive destinée à promouvoir le contenu local dans les marchés du secteur énergétique. Cette annonce a été faite par le secrétaire général de l'organisation, l'Algérien Farid Ghezali, qui a plaidé pour une coopération accrue entre les pays africains dans le domaine des hydrocarbures.

Dans une déclaration accordée à l'APS, M. Ghezali a expliqué que cette plateforme permettra d'identifier les entreprises africaines actives dans le secteur et de diffuser des appels d'offres réservant une priorité aux sociétés du continent.

Le secrétaire général de l'APPO a souligné que l'Afrique dispose d'entreprises nationales, publiques comme privées, possédant des compétences élevées et capables de mener à bien des projets industriels d'envergure conformément aux normes internationales.

Ce dispositif de centralisation, actuellement à son stade final de conception, devrait aboutir, d'ici la fin de l'année 2026 ou au début de 2027, à la création d'un véritable bulletin africain des appels d'offres inspiré du Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines (BAOSEM) algérien, a-t-il précisé.

La feuille de route de l'APPO pour 2026 accorde également une place importante au partage des expériences. M. Ghezali a indiqué que les acquis de pays comme l'Algérie, l'Angola et le Nigeria dans le développement du contenu local énergétique devaient profiter à l'ensemble des États membres.

L'organisation s'attèle par ailleurs au renforcement des compétences humaines grâce à un programme africain



de formation technique et universitaire. Elle œuvre aussi à la création d'un réseau de centres de formation permettant aux différents pays d'identifier les cursus existants sur le continent pour former leurs futurs ingénieurs, cadres et techniciens.

Autre priorité majeure : la restructuration de l'organisation. Élu à l'unanimité à la tête de l'APPO en décembre 2025, M. Ghezali a indiqué que cette réforme vise à adapter l'institution aux mutations du paysage énergétique mondial en intégrant, aux côtés des hydrocarbures, d'autres filières comme l'électricité, l'énergie solaire et l'hydrogène.

Rappelant que près de 600 millions d'Africains demeurent privés d'électricité, le secrétaire général a insisté sur l'importance de valoriser localement les richesses énergétiques du continent.

« L'Afrique possède d'immenses ressources terrestres et offshore qui suscitent l'intérêt des grandes puissances à la recherche de partenaires fiables et stables. Nous devons tirer profit de cet avantage pour attirer da-

vantage d'investissements, mais selon nos propres règles », a-t-il affirmé.

M. Ghezali a également évoqué les travaux engagés pour harmoniser les législations pétrolières africaines et améliorer les capacités de raffinage. Il a rappelé que le continent exporte actuellement près de 70 % des 7 à 8 millions de barils de pétrole brut produits quotidiennement, faute d'infrastructures suffisantes de transformation et de raffinage.

Afin d'inverser cette tendance, l'APPO a élaboré un modèle de raffinage partagé reposant sur cinq pôles régionaux couvrant l'Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et australe. Ce schéma prévoit également le déploiement d'un écosystème intégré associant oléoducs de transport, réseaux de distribution et complexes pétrochimiques.

« L'objectif consiste à transformer localement les ressources afin de soutenir l'industrialisation du continent », a-t-il indiqué, ajoutant que cette stratégie suscite l'intérêt de plusieurs États désireux d'adhérer à l'organisation, notam-

ment la Mauritanie, le Mozambique et la Guinée.

Dans cette perspective d'intégration, l'expertise algérienne est particulièrement recherchée par plusieurs pays africains, a encore souligné M. Ghezali, relevant qu'elle jouit d'une solide réputation dans des domaines tels que le gaz, la recherche, la distribution énergétique ou encore les réseaux électriques.

Sous l'impulsion de l'Algérie, l'APPO a également lancé un projet visant à créer une autorité africaine de régulation chargée d'harmoniser les normes techniques du marché continental.

« Notre mission essentielle est de rapprocher les États membres afin qu'ils progressent ensemble », a conclu le secrétaire général, estimant que la coopération demeure le socle de l'organisation à travers le partage des savoir-faire, la diffusion des bonnes pratiques et le renforcement des liens entre les pays africains.

Y.H

## COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE LANCEMENT DU PROJET "DIGIENR"

Un accord portant mise en œuvre du projet "DigiEnR", dédié à la numérisation de l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique national, a été signé, à Alger, entre le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), indique un communiqué du ministère.

La cérémonie de signature s'est déroulée, lundi, en présence du Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie et de représentants des établissements et organismes nationaux concernés, notamment Sonelgaz, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et le Haut-commissariat à la numérisation.

Le projet "DigiEnR" vise à accompagner les efforts de l'Algérie en matière d'intégration des énergies renouvelables au réseau électrique national, à travers le développement de solutions numériques destinées à la gestion des réseaux, l'amélioration des outils de planification énergétique et l'aménagement des infrastructures électriques afin d'accueillir des capacités croissantes d'énergies propres.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-allemande dans le secteur de l'énergie, notamment dans les domaines de la numérisation, de la modernisation des réseaux électriques, de l'échange d'expertises et du renforcement des capacités techniques et institutionnelles.

RE

## 90 HEURES DE FORMATION POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE NASSIMA ARHAB DÉTAILLE LE PROJET « SANAA »

Par Ikram Haou

Dans le cadre d'un programme de formation renouvelé, porté par le ministère de la Formation professionnelle et de l'Éducation nationale, et proposé dans plusieurs spécialisations au sein de divers centres et instituts de la wilaya d'Alger, la ministre de la Formation professionnelle et de l'Éducation nationale, Mme Nassima Arhab, évoque l'importance du programme « Sanaa ». Ce dispositif a pour objectif de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et des connaissances de base dans différents domaines professionnels. Elle a expliqué que le programme doit faciliter l'acquisition d'aptitudes essentielles dans diverses spécialités, afin de soutenir leur insertion professionnelle ou le développement de leurs projets

d'avenir. Lors d'une visite effectuée lundi dernier dans plusieurs centres de formation à Alger accueillant le programme « Sanaa », Mme Arhab a indiqué que ce programme offre, à travers 90 heures de formation, les moyens nécessaires aux jeunes pour acquérir des compétences et des connaissances fondamentales dans plusieurs spécialisations professionnelles. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du suivi, sur le terrain, de la phase de formation du programme « Sanaa ». La ministre s'est enquis des conditions d'accueil des bénéficiaires ainsi que des ressources pédagogiques mises à disposition pour assurer la réussite de l'initiative. Elle a également examiné les cours théoriques et pratiques, puis s'est entretenue avec les stagiaires et les formateurs au sujet de différents aspects du programme. Mme Arhab a

salué les efforts de l'ensemble de la communauté de la formation professionnelle, notamment des formateurs et du personnel administratif, qui ont contribué au succès de cette démarche. Elle a souligné la nécessité de garantir les meilleures conditions éducatives et d'organisation afin d'assurer une formation de qualité, répondant aux aspirations des jeunes et renforçant l'éthique professionnelle, tout en favorisant l'acquisition de compétences. Il est à noter que 173 800 participants se sont inscrits au programme « Sanaa », dont 114 133 ont été retenus et répartis dans plus de 600 centres et instituts de formation professionnelle. Plus de 2 000 formateurs et superviseurs ont également été mobilisés dans les wilayas concernées pour la mise en œuvre de ce programme.

I.H

## CAMPAGNE ÉLECTORALE/LÉGISLATIVES 2 JUILLET 2026

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# « TOUTES LES DISPOSITIONS LOGISTIQUES RÉUNIES POUR ASSURER LE BON DÉROULEMENT DU SCRUTIN »

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a affirmé, lundi, que toutes les dispositions logistiques liées aux élections législatives du 2 juillet prochain ont été mises au point pour assurer le bon déroulement de cette échéance nationale qui se tiendra sous la supervision totale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a indiqué un responsable du ministère. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général des Finances et des Moyens au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Noureddine Guellal, a indiqué qu'"en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à garantir une disponibilité logistique totale pour les prochaines élections législatives, tous les moyens matériels liés au déroulement de ce scrutin ont été mobilisés", notamment ceux liés à l'aménagement des sièges, à l'équipement des centres et bureaux de vote, au transport et au stockage des bulletins de vote, ainsi qu'à la mise au point des différents moyens logistiques déployés pour assurer le bon déroulement de ce rendez-vous national". A ce titre, M. Guellal a souligné que "des commissions d'inspection centrales ont été dépêchées dans plusieurs wilayas, y compris nouvellement créées, afin



d'accompagner les collectivités locales et de suivre l'avancement des préparatifs logistiques pour les prochaines législatives", notamment ceux liés à l'aménagement et l'équipement des sièges de l'ANIE dans ces nouvelles wilayas, à leur raccordement aux réseaux de télécommunications, ainsi qu'à l'affectation de salles d'opérations et de locaux de stockage des bulletins de vote et d'autres moyens matériels. Le responsable a également fait état de la tenue de réunions de coordination avec les autorités locales et les cadres de

l'administration locale, en présence des représentants des délégations de wilaya de l'ANIE.

Il a également rappelé que le ministère de l'Intérieur est chargé "exclusivement" de la prise en charge des aspects logistiques du processus électoral, tandis que l'ANIE veille à "la supervision totale du déroulement de l'opération électorale", et ce, en application des amendements introduits dans la loi organique modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral. Le même responsable a, par là même, fait

savoir qu'un montant de 23 milliards et 493 millions de DA a été alloué à la préparation des aspects matériels des prochaines législatives, répartie entre les services centralisés et décentralisés, faisant état de la conclusion de cinq (5) marchés avec des entreprises publiques, à l'instar de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), d'Air Algérie et de l'Imprimerie officielle. Concernant le renforcement du développement local, M. Guellal a souligné la détermination du ministère à "poursuivre l'action en vue de diversifier les sources de financement des collectivités locales et d'atteindre l'autofinancement, notamment à la faveur des efforts déployés pour promouvoir l'investissement local et étendre les zones d'activités".

Dans cette optique, il a évoqué l'adoption du principe de la "gouvernance" dans la gestion des budgets locaux, tout en insistant sur la définition des priorités lors de l'inscription des projets à même de prendre en charge, de manière optimale, les préoccupations du citoyen, ce dernier étant le pivot du processus de développement, mettant en avant "le rythme accéléré" des opérations de réalisation des sièges des nouvelles wilayas et de leurs directions exécutives, en vue de leur permettre d'exercer pleinement leurs prérogatives.

R.A

## MASCARA

## LE PRÉSIDENT DE SAWT ECHAÂB SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION AU SCRUTIN

Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé lundi depuis la wilaya de Mascara les citoyens à participer massivement aux élections législatives du 2 juillet prochain afin de contribuer au renforcement des institutions constitutionnelles du pays.

Lors d'une activité de proximité organisée dans les centres-villes de Bouhenni et de Mactaa Douz, dans le cadre de la campagne électorale, M. Osmani a souligné la nécessité de saisir cette échéance électorale pour consolider les institutions de l'Etat, notamment l'Assemblée populaire nationale (APN), afin qu'elle puisse porter une vision d'avenir répondant aux aspirations du peuple algérien. Le président de Sawt Echaâb a indiqué

que son parti fonde son programme électoral sur la proximité avec les citoyens à travers une présence permanente de ses élus sur le terrain et une prise en charge effective de leurs préoccupations et attentes.

Pour M. Osmani, cette démarche est susceptible de renforcer davantage la confiance des citoyens envers les institutions constitutionnelles, en particulier l'APN, en élevant le niveau de la représentation et du travail parlementaire.

L'orateur a également affirmé que les candidats de son parti pour les prochaines législatives ont été sélectionnés sur la base de critères de compétence, d'intégrité et de transparence, dans

l'objectif de servir les citoyens et de contribuer efficacement à l'action législative.

Il a ajouté que la participation de sa formation politique à ce scrutin s'inscrit dans le cadre du devoir national et de l'exercice d'un droit constitutionnel, estimant que la conjoncture actuelle requiert une classe politique forte, capable de répondre aux attentes du peuple algérien et d'accompagner les défis du développement national.

Le président du parti Sawt Echaâb doit poursuivre sa campagne électorale dans la soirée de lundi en animant un meeting populaire dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes.

R.A

## AIN DEFLA

## 16 LISTES ÉLECTORALES EN LICE POUR NEUF SIÈGES À L'APN

Seize (16) listes électorales sont en lice pour les neuf sièges de l'Assemblée populaire nationale (APN) réservés à la wilaya d'Aïn Defla, dans le cadre des élections législatives du 2 juillet prochain, a-t-on appris lundi auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Selon le coordinateur de la délégation de wilaya de l'ANIE, Mohamed Ben Haddou, 16 listes électorales ont été officiellement retenues pour prendre part à ce scrutin, dont neuf listes présentées par des partis politiques et sept listes de candidats indépendants.

Les listes partisanes représentent le Rassemblement national démocratique (RND), le parti du Front de libération nationale (FLN), le Front El-Moustakbal, le Mouvement

El-Bina, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Parti Sawt Echaâb, le Parti El-Karama, le Front de la justice et du développement (FJD) ainsi que le Front du militantisme national (FMN).

S'agissant des sept listes indépendantes, elles concernent le "Mouvement de l'espoir pour un avenir meilleur", "Takatoul El-Hisn El-Matine", "Algérie victorieuse", "Rouad El Watan", "Takatoul El-Ahrar", "Force du changement" et "Front des indépendants".

A noter que la wilaya compte un corps électoral de 493.024 électeurs, qui pourront exercer leur droit constitutionnel et accomplir leur devoir national le 2 juillet prochain à travers 325 centres de vote regroupant 1.338 bureaux de vote, selon la même source

R.A

## EL - MENIAA

## 72 CANDIDATS EN LICE POUR LES SIÈGES DE LA WILAYA D'EL-MENIAA

Soixante-douze (72) candidats issus de listes partisanes et indépendantes sont en lice pour les deux sièges réservés à la circonscription électorale d'El-Meniaa au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), a fait savoir lundi la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

"Neuf listes de candidatures, à savoir cinq partisanes et quatre indépendantes, totalisant 72 candidats, sont en compétition dans la wilaya d'El-Meniaa, pour les élections législatives du 2 juillet prochain", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le coordinateur de l'ANIE pour la wilaya d'El-Meniaa, Zegzeg Sidi. Le même responsable a affirmé que les dispositions organisationnelles de ce rendez-vous électoral, devant permettre le pourvoi des deux sièges revenant à la wilaya d'El-Meniaa au sein de la future APN, ont été finalisées avec la désignation de 24 centres électoraux coiffant 123 bureaux de vote répartis à travers la wilaya.

En prévision de cette échéance, 981 encadreurs ont été mobilisés, en plus des moyens matériels et logistiques nécessaires, pour assurer le bon déroulement de cette opération électorale, a ajouté la même source.

En outre, cinq espaces ont été retenus pour accueillir les meetings et rencontres de campagne à travers la wilaya, en plus de 65 sites d'affichage électoral et de présentation des programmes.

Le corps électoral de la wilaya d'El-Meniaa compte 45.651 électeurs et électrices, a également précisé M. Sidi.

R.A

## ENERGIES FOSSILES

# FACE AU DÉFI GAZIER LE GHANA S'INSÈRE DANS LE MARCHÉ MONDIAL DU GNL

*Le Ghana possède environ 1 à 2,5 mille milliards de pieds cubes (Tcf) de réserves prouvées de gaz naturel, malgré cela le pays africain traverse une phase énergétique complexe où ses ressources domestiques en gaz naturel ne suffisent plus à répondre à une demande en forte croissance. Ce déséquilibre s'explique par l'écart grandissant entre la consommation et les capacités d'approvisionnement, malgré les investissements massifs dans l'amont pétro-gazier et les infrastructures.*

Par Rihab Taleb

L'état se trouve ainsi obligé de diversifier ses sources et de s'insérer dans le marché mondial du gaz naturel liquéfié (LNG). La demande énergétique connaît une accélération énorme. La Ghana National Petroleum Corporation (GNPC) estime qu'elle atteindra environ 840 millions de pieds cubes standard par jour d'ici 2030, puis touchera le milliard en 2036.

Cette trajectoire est alimentée par trois mécanismes majeures. La production d'électricité repose largement sur les centrales thermiques au gaz, qui constituent la colonne vertébrale du système électrique. L'industrialisation progressive du pays augmente les besoins en énergie stable et abondante, indispensable pour soutenir la croissance économique. Enfin, l'urbanisation rapide élargit la base de consommation, en multipliant les foyers et les usages énergétiques.

Ces facteurs combinés exercent une pression croissante sur le système gazier national. En parallèle, l'offre disponible reste sous pression. Les ressources domestiques et les importations régionales, notamment via le gazoduc ouest-africain, ne suffisent pas à sécuriser les besoins futurs. Pour combler une partie de l'écart, plus de 3,5 milliards



de dollars d'investissements ont été engagés. Les champs Jubilee et TEN mobilisent environ 2 milliards de dollars d'ici 2028, tandis que Sankofa ajoute 1,5 milliard principalement orientés vers le gaz. Ces efforts renforcent la base productive mais ne compensent pas la vitesse de croissance de la consommation. Le déséquilibre entre demande et mise en production demeure la principale fragilité du système énergétique ghanéen.

Le gaz naturel liquéfié devient un pilier central. Le terminal d'importation de Tema, aujourd'hui achevé à près de 95 %, avec l'espagnol Reganosa comme opérateur, doit permettre d'importer du gaz pour sécuriser l'approvisionnement intérieur et, à terme, envisager des

réexportations vers la sous-région. Ce projet marque une évolution dans l'économie locale. Le Ghana se trouve désormais dans le marché mondial du LNG, exposé aux fluctuations de prix et à la concurrence internationale.

Cette ouverture offre des perspectives économiques importantes, en soutenant l'activité industrielle et en réduisant les risques de rupture d'approvisionnement. Elle peut également renforcer l'attractivité du pays pour les investissements industriels. Toutefois, elle introduit aussi de nouvelles vulnérabilités liées aux arbitrages imposés par la transition énergétique et aux aléas des marchés mondiaux. Le cas ghanéen illustre une tendance plus large en Afrique.

L'abondance des ressources fossiles ne garantit plus la sécurité énergétique. Les États doivent composer avec un équilibre complexe entre production locale, importations et intégration aux marchés internationaux. Le Ghana, en se tournant vers le LNG, incarne cette transformation où la sécurité énergétique nationale dépend autant de ses propres ressources que de sa capacité à s'insérer dans les flux mondiaux. Cette mutation, si elle est bien maîtrisée, peut offrir au pays une base solide pour soutenir son industrialisation et son urbanisation, mais elle exige une vigilance accrue face aux nouvelles vulnérabilités qu'elle engendre.

R.T

## AGRICULTURE

## L'AFRIQUE DOUBLE SON VIVIER DE CHERCHEURS EN 20 ANS, SANS RATTRAPER SON RETARD D'INVESTISSEMENT

Le continent africain a renforcé ses capacités de recherche agricole au cours des vingt dernières années. Toutefois, le retard sur le reste du monde demeure important.

Le continent africain a consacré 3,83 milliards \$ (3,3 milliards d'euros) à la recherche et développement (R&D) dans l'agriculture en 2023. C'est ce qu'indique le rapport « Agricultural science and technology indicators 2004-2023 : Global and regional trends », publié par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) vers la fin avril.

Si ce niveau est en hausse de plus de 30 % par rapport au montant enregistré en 2004 (2,5 milliards d'euros), il ne représente que 8% des dépenses mondiales estimées à 43,5 milliards d'euros contre 48% pour l'Asie, 22% pour les Amériques et 20% pour l'Europe.

Dans ce tableau d'ensemble, les différences restent marquées. L'Afrique du Nord arrive en tête sur le continent avec 1 milliard d'euros dépensés en 2023, soit près du tiers du total, devant l'Afrique de l'Est (910 millions d'euros). Ces deux régions en tête ont affiché la même croissance annuelle sur les deux dernières décennies (2,2 %).

L'Afrique de l'Ouest, troisième pôle régional, est la seule sous-région qui a vu ses investissements publics dans la R&D reculer, passant de 920 millions d'euros à 890 millions d'euros sur

la période. En revanche, l'Afrique australe ne comptabilise que 333 millions d'euros et l'Afrique centrale arrive dernière avec 93 millions d'euros.

### Un effectif de chercheurs pourtant en hausse...

D'après l'organisme onusien, le constat du sous-financement de la R&D agricole en Afrique tranche avec une tendance positive concernant les ressources humaines. En effet, l'Afrique a vu ses effectifs de chercheurs agricoles passer de 17 958 en 2004 à 41 022 en 2023.

L'Afrique a plus que doublé son nombre de chercheurs agricoles en moins de vingt ans, affichant une croissance annuelle moyenne de 4,4%. Cette dynamique s'est traduite par un renforcement du poids du continent dans les effectifs mondiaux, sa part passant de 9% en 2004 à 13% en 2023. Si elle demeure derrière l'Asie, l'Europe et les Amériques en nombre de chercheurs, la région a néanmoins consolidé sa place dans le paysage mondial de la recherche agricole. Les disparités régionales restent toutefois importantes. En 2023, l'Afrique du Nord concentrait à elle seule 17 344 chercheurs, loin devant l'Afrique de l'Est (11 587) et l'Afrique de l'Ouest (9 334). À l'autre extrémité du classement, l'Afrique centrale n'en comptait que 1 911, tandis que l'Afrique australe en recensait 846. À l'échelle mondiale, les systèmes publics de R&D

agricole emploient désormais 316 358 chercheurs à temps plein, contre 204 744 en 2004, selon la FAO.

Un enjeu de souveraineté alimentaire Au-delà des statistiques, le sujet touche à la souveraineté alimentaire du continent. En effet, rappelle la FAO, la R&D agricole génère des retombées économiques majeures. Elle permet de réduire les prix alimentaires, améliorer la productivité et rendre les systèmes agricoles plus innovants. Elle aide aussi à mettre au point des cultures mieux adaptées aux sécheresses, aux maladies et à la variabilité des saisons.

Dans les pays où les dépenses sont plus élevées, les systèmes de recherche disposent généralement de centres de recherche mieux dotés, d'un meilleur encadrement scientifique et d'une capacité plus forte à produire des innovations transférables aux exploitations. À l'inverse, les sous-régions moins financées peinent à développer des variétés améliorées, des solutions de gestion de l'eau ou des réponses adaptées aux stress climatiques.

Alors que les systèmes alimentaires africains sont confrontés à des défis croissants, notamment le changement climatique et la dégradation des sols, les analystes soulignent que l'enjeu de l'accroissement des investissements dans la R&D dépasse largement le cadre académique.

R.E

LIBAN

## L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SES OPÉRATIONS MILITAIRES MALGRÉ LE PROTOCOLE D'ACCORD ETATS-UNIS-IRAN

En dépit du protocole d'accord récemment conclu entre les Etats-Unis et l'Iran afin de mettre un terme aux affrontements sur l'ensemble des fronts, y compris au Liban, les opérations militaires de l'entité sioniste se sont poursuivies hier mardi sur le territoire libanais. La signature officielle de cet accord est prévue vendredi prochain à Genève.

Par Karim-Akli Daoudi

Dans le sud du pays, des bombardements d'artillerie israéliens ont touché les environs de la localité de Rayhan, située dans le district de Jezzine. Dans le même temps, un drone israélien a visé une camionnette circulant sur la route reliant Hadatha à Haris, dans le district de Bint Jbeil, selon les informations diffusées par l'Agence nationale d'information libanaise.

L'agence a également signalé la reprise des vols de drones de reconnaissance israéliens à basse altitude au-dessus de Beyrouth ainsi que de Baalbek, dans l'est du Liban, après une interruption d'une journée.

Sur le plan politique, le président du Parlement libanais, Nabih Berri, s'est entretenu au téléphone avec son homologue iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf. Les discussions ont porté sur les développements de la situation au Liban et dans la région, ainsi que



sur le protocole d'accord conclu entre Washington et Téhéran, précise un communiqué du bureau de M. Berri.

Les deux responsables ont notamment insisté sur la nécessité de contraindre Israël à cesser ses opérations militaires au Liban et à se retirer sans délai des territoires libanais occupés, ajoute le communiqué.

munié.

Mardi également, le président libanais Joseph Aoun et le Premier ministre Nawaf Salam ont tenu une réunion consacrée au protocole d'accord américano-iranien ainsi qu'aux préparatifs de la prochaine série de négociations réunissant le Liban, les Etats-Unis et l'entité sioniste, prévue la semaine

prochaine à Washington, indique un communiqué de la présidence.

Les deux dirigeants ont plaidé pour l'instauration d'un cessez-le-feu durable, le retrait des forces israéliennes des territoires libanais occupés, le déploiement de l'armée libanaise le long de la frontière, le retour des détenus libanais ainsi que le lancement du processus de reconstruction, selon la même source.

Dimanche, l'Iran et les Etats-Unis ont finalisé leur protocole d'accord de paix, lequel devrait également permettre de mettre fin aux affrontements opposant Israël à Hezbollah au Liban.

Toutefois, le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, a affirmé lundi, lors d'une conférence de presse, que l'armée israélienne demeurerait dans les « zones de sécurité » qu'elle contrôle au Liban, en Syrie et dans la bande de Gaza aussi longtemps qu'elle l'estimera nécessaire.

KAD

### AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

## LE BILAN S'ALOURDIT À 3.826 MARTYRS ET 11.851 BLESSÉS

Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre le Liban depuis le 2 mars dernier s'est alourdi à 3.826 martyrs et 11.851 blessés, a annoncé mardi le ministère libanais de la Santé.

Selon la même source, ce nouveau bilan intervient dans un contexte de poursuite des raids de l'entité sioniste visant le sud du Liban, la région de la Bekaa ainsi que la banlieue sud

de Beyrouth, causant d'importantes pertes humaines et des destructions matérielles considérables.

Les autorités libanaises et plusieurs organisations humanitaires mettent en garde contre une détérioration de la situation humanitaire et sanitaire dans le pays, en raison de la poursuite des attaques et de leurs répercussions

sur les infrastructures civiles et les services essentiels. L'armée sioniste poursuit ses agressions contre le sud du Liban malgré l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu, alimentant les craintes d'une nouvelle escalade sécuritaire et d'une aggravation de la crise humanitaire dans la région.

RI

### PROGRAMME SAFE DE L'UE

## LE CANADA OBTIENT SON PREMIER CONTRAT DE DÉFENSE

Le Premier ministre canadien Mark Carney a annoncé lundi que son pays a décroché son premier contrat de défense dans le cadre du programme d'aide à l'industrie de défense, baptisé SAFE (Security Action for Europe) de l'Union européenne (UE).

M. Carney a fait cette annonce lors d'une réunion avec les dirigeants de l'UE en marge du sommet des dirigeants du G7 en France. Selon un communiqué publié sur le site Internet du chef du gouvernement, l'accord attribue à la société de technologie de défense Marconi Technologies, basée à Montréal, un contrat d'une valeur de plus de dix millions de dollars canadiens (7,15 millions de dollars) pour la fourniture de radios tactiques ORION de fabrication canadienne auprès du commandement cybernétique polonais.

En partenariat avec la société polonaise Enamor International, le projet impliquera près de 100 entreprises ca-

nadiennes, les livraisons étant prévues à partir de la fin de cette année et jusqu'en 2030.

Il s'agit du tout premier contrat attribué à une entreprise canadienne dans le cadre du programme SAFE. Plus tôt cette année, le Canada est devenu le premier pays non européen à rejoindre cette initiative.

L'adhésion du Canada au SAFE signifie que les entreprises canadiennes du secteur de la défense, comme Marconi, peuvent répondre aux appels d'offres pour des contrats européens, créant ainsi des emplois et des possibilités économiques dans le pays, a précisé le communiqué.

Adopté en mai 2025, le SAFE est l'instrument financier de l'UE conçu pour aider les Etats membres à accélérer leur préparation en matière de défense grâce à des investissements urgents et majeurs dans le secteur européen de la défense.

RI

## PAR SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DES VIOLENCES GUTERRES EN VISITE EN HAÏTI

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, effectue mardi une visite en Haïti, marquée par une démarche de "solidarité" envers les populations durement touchées par la violence des gangs.

Il s'agit de son deuxième déplacement en Haïti, après une précédente visite effectuée en juillet 2023.

Selon l'ONU, M. Guterres doit rencontrer "des hommes, des femmes et des enfants dont les vies sont touchées par la violence", afin de constater "personnellement les défis humanitaires et sécuritaires auxquels le pays est confronté".

Cette visite intervient alors que la situation sécuritaire reste "extrêmement préoccupante" dans la capitale haïtienne

Port-au-Prince et plusieurs régions du pays, où les affrontements entre gangs armés continuent de provoquer des déplacements massifs de population et une aggravation des besoins humanitaires.

Au moins 2.300 personnes ont été tuées depuis le début de l'année en raison de la recrudescence de la violence des gangs armés, avait alerté lundi le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk.

Le pays est le théâtre depuis plusieurs années de la violence des bandes criminelles impliquées dans des meurtres, des pillages, des enlèvements et d'autres violences qui affectent lourdement la population civile.

RI

### AGRESSION CONTRE GHAZA

## LE BILAN S'ALOURDIT À 73 008 MARTYRS ET 173 260 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 73 008 martyrs et 173 260 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué ce mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Cinq martyrs et huit blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24

heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 997 Palestiniens sont tombés en martyrs et 3 152 autres ont été blessés, tandis que les corps de 784 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

RI

### HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

## QUELQUE 2,4 MILLIONS DE RÉFUGIÉS AURONT BESOIN D'ÊTRE RÉINSTALLÉS EN 2027

Quelque 2,4 millions de réfugiés à travers le monde auront besoin d'être réinstallés dans un pays d'accueil en 2027, a annoncé mardi le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), alertant sur un manque de solutions de réinstallation au niveau mondial.

"On prévoit qu'environ 2,4 millions de réfugiés dans le monde auront besoin d'être réinstallés en 2027, car ils continuent d'être exposés à des risques (...) dans leur pays d'asile et ne sont pas en mesure de rentrer chez eux en toute sécurité", a déclaré Jackie Keegan, responsable de la Division de la protection internationale et des solutions du HCR, lors d'un point de presse à Genève. Selon elle, de nouvelles projections de l'agence onusienne, en légère baisse par rapport en 2026, mettent encore en évidence un écart entre les besoins mondiaux et les places disponibles, avec des be-

soins de réinstallation les plus élevés en Afrique orientale et australe.

En 2022, la communauté internationale s'était fixée pour objectif de disposer de 130.000 places de réinstallation d'ici 2027, mais la diminution des quotas laisse penser que cet objectif ne sera probablement pas atteint, a expliqué Mme Keegan.

Mme Keegan a souligné que les pays à revenu faible ou intermédiaire accueillent 68% des réfugiés, "subissant également une pression croissante sur leurs ressources et leurs systèmes locaux".

Si la projection 2027 "représente une baisse de 6% par rapport à 2026 et s'inscrit dans une tendance à la diminution observée depuis 2025, cette réduction reflète des évolutions particulières selon les contextes", a-t-elle précisé.

RI

## LE CERVEAU HUMAIN FACE À L'IA

# UNE SUPÉRIORITÉ BIOLOGIQUE INDÉTRÔNABLE

*L'intelligence artificielle impressionne par ses performances et ses applications dans de nombreux domaines, mais elle reste loin de pouvoir égaler la complexité et la richesse du cerveau humain. Là où les algorithmes nécessitent des milliers de données et une puissance de calcul considérable, notre cerveau, lui, apprend rapidement, de manière continue et avec une efficacité énergétique remarquable.*

Par Yakout Abina

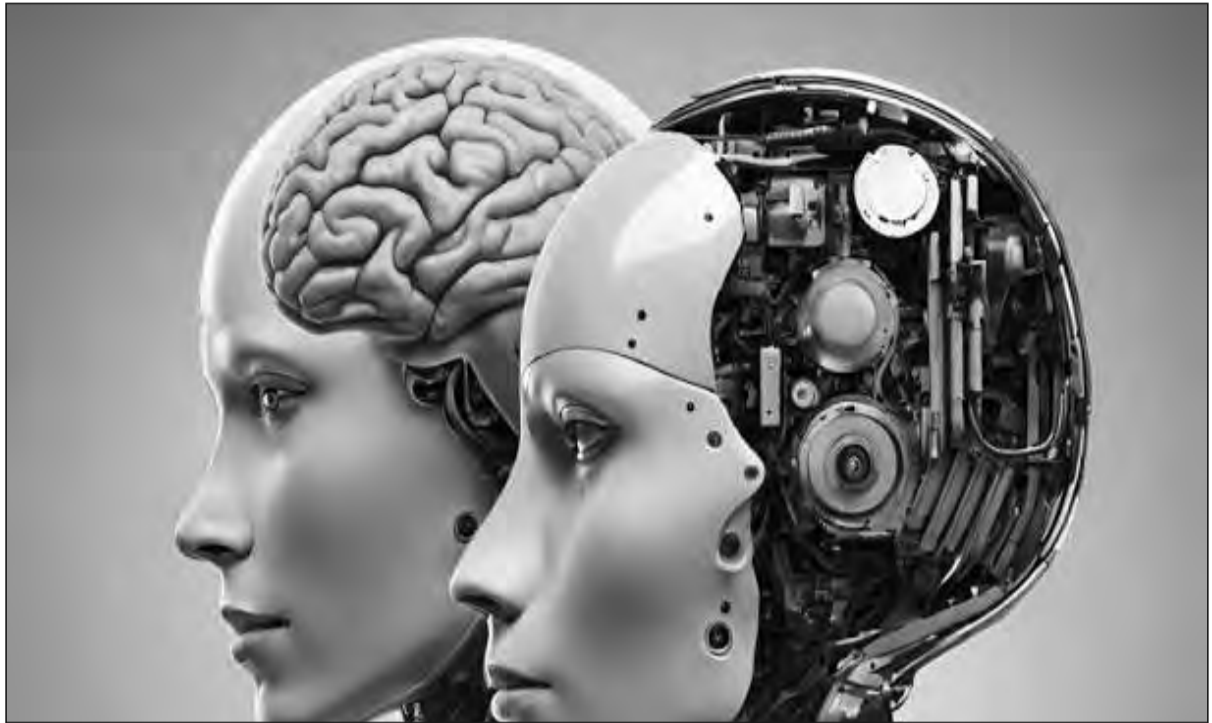
L'intelligence artificielle est devenue l'un des sujets les plus fascinants de notre époque. Elle traduit instantanément des textes, reconnaît des visages, génère des images et bat les champions d'échecs. Pourtant, malgré ces prouesses, elle reste fondamentalement différente du cerveau humain et ne peut le dépasser. Le cerveau est une machine biologique extraordinairement complexe, façonnée par des millions d'années d'évolution, alors que l'IA repose sur des algorithmes mathématiques et des calculs numériques.

### La vitesse et la qualité de l'apprentissage

Un enfant de trois ans peut observer un chat une seule fois et le reconnaître toute sa vie, tandis que les réseaux de neurones artificiels nécessitent des milliers d'images et un temps d'entraînement considérable pour parvenir au même résultat. Cette capacité d'apprentissage rapide illustre la supériorité biologique du cerveau, capable de généraliser à partir de très peu d'exemples grâce à des mécanismes d'abstraction et de mémoire contextuelle.

De plus, le cerveau humain apprend de manière continue, sans jamais interrompre son activité. Il assimile de nouvelles informations tout en restant actif. L'IA, en revanche, procède différemment : son apprentissage repose sur deux étapes mathématiques, la propagation et la rétropropagation.

Lorsqu'on lui montre une image, par exemple celle d'un chat, l'information circule de neurone en neurone à travers le réseau, jusqu'à produire une réponse. Elle peut dire : « Je suis sûr à 70 % que c'est un chien. » Comme elle s'est trom-



pée, on lui donne la bonne réponse : « Non, c'était un chat. » L'algorithme calcule alors la taille de son erreur. L'information repart en arrière, de la fin vers le début du réseau (d'où le mot « rétro »). En chemin, elle modifie légèrement les connexions entre les neurones pour que l'IA ne refasse plus la même erreur la prochaine fois.

Lors de cette correction, les neurones artificiels doivent être figés, ce qui n'a aucun équivalent biologique. Le cerveau pratique un apprentissage continu, fluide et simultané, ce qui lui permet d'apprendre en marchant, en parlant, en interagissant, sans jamais suspendre son fonctionnement. Les neurones humains agissent localement, comme des agents autonomes, sans supervision centrale. À l'inverse, les réseaux artificiels exigent une synchronisation globale parfaite. Cette différence rend l'IA fragile et dépendante de conditions strictes, alors que le cerveau est robuste et adaptable. Les neurones biologiques peuvent compenser les défaillances locales, ce qui confère au cerveau une résilience que l'IA n'a pas.

### Les dimensions humaines inimitables

Au-delà de ces aspects techniques, le cerveau humain possède

des dimensions inimitables. L'intelligence émotionnelle permet aux émotions d'influencer nos décisions, notre créativité et nos relations sociales. L'IA ne fait qu'analyser des données, sans jamais ressentir. La créativité originale est une autre force : l'imagination humaine invente l'inconnu, alors que l'IA génère des variantes à partir de modèles existants. Enfin, la conscience et la subjectivité distinguent radicalement le cerveau de l'IA. Le cerveau possède une conscience réflexive et une expérience vécue, alors que l'IA n'a aucune subjectivité. Ces dimensions sont essentielles à la culture, à l'art et à la science, et elles ne peuvent être simulées par des algorithmes.

### La dépendance technique de l'IA

Sur le plan technique, l'IA est dépendante des données, fragile face aux biais et incapable de véritable compréhension. Elle peut simuler une conversation ou produire des images, mais elle ne comprend pas le monde comme nous le faisons. De plus, elle est gourmande en ressources : elle nécessite des supercalculateurs, des milliards de paramètres et une consommation énergétique colossale. Le cerveau humain, lui, fonctionne avec une ef-

ficacité énergétique remarquable, consommant environ 20 watts seulement, là où un modèle avancé d'IA peut nécessiter des milliers de watts. La question de savoir si l'IA peut dépasser le cerveau humain touche aussi à la philosophie de l'esprit. Le cerveau n'est pas seulement une machine à calculer, il est le siège de la conscience, de l'identité et de l'expérience vécue. L'IA peut imiter des comportements, mais elle n'a pas de subjectivité. Elle ne « vit » pas ses décisions. Elle ne possède ni intuition, ni libre arbitre, ni sens moral. Dans la vie quotidienne, l'IA est un outil puissant : elle aide à diagnostiquer des maladies, à traduire des langues, à optimiser des processus. Mais elle ne remplace pas le jugement humain. Un médecin ne se contente pas d'analyser des données : il écoute, rassure, comprend les émotions de son patient. Un artiste ne se limite pas à combiner des formes : il exprime une vision personnelle. En conclusion, le cerveau humain reste supérieur car il combine perception sensorielle, émotions, créativité et conscience. L'IA est un outil puissant, mais elle ne peut dépasser l'intelligence biologique. Elle est destinée à compléter nos capacités, non à les remplacer.

Y.A

## INTERDICTION DES RÉSEAUX SOCIAUX AUX ADOLESCENTS ON EN PARLE AU ROYAUME-UNI

Par Hamida Indja

Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a annoncé lundi que le Royaume-Uni allait interdire l'accès aux réseaux sociaux à tous les enfants de moins de 16 ans. Cette décision vise à renforcer la protection des mineurs face aux risques liés à l'utilisation des plateformes numériques et à les préserver des contenus dangereux. Lors d'une conférence de presse à Downing Street, le Premier ministre a estimé que les réseaux sociaux ont des conséquences importantes sur la vie des jeunes. Selon lui, ces plateformes favorisent le harcèlement, les abus en ligne et peuvent avoir des effets négatifs sur la santé mentale des enfants. Il a présenté cette décision comme une étape importante pour les familles britanniques et pour la protection de la jeunesse.

Keir Starmer a précisé que son gouvernement souhaite faire adopter une loi avant la fin de l'année afin que cette interdiction puisse entrer en vigueur au début de l'année prochaine, probablement au printemps. Les plateformes concernées devraient notamment inclure TikTok, Instagram, Snapchat, Facebook, YouTube et d'autres réseaux utilisés par les adolescents.

Le Royaume-Uni n'est pas le premier pays à prendre ce type de décision. L'Australie a ouvert la voie en devenant le premier pays au monde à interdire officiellement l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 16 ans. Les autorités australiennes ont justifié cette mesure par leur volonté de protéger les jeunes contre le cyberharcèlement, les contenus violents, les arnaques en ligne et les effets de l'addiction aux écrans sur leur santé mentale.

D'autres pays ont également adopté des restrictions similaires. En Indonésie, les autorités ont renforcé les règles concernant l'utilisation des plateformes numériques par les mineurs afin de mieux protéger les enfants dans l'espace numérique. Le Canada a récemment annoncé son intention de suivre la même voie en étudiant des mesures visant à limiter l'accès des jeunes aux réseaux sociaux. Plusieurs pays européens, comme la France, le Danemark, l'Allemagne et l'Italie, ont aussi instauré des dispositifs de contrôle de l'âge ainsi que l'obligation d'obtenir l'autorisation des parents pour certains utilisateurs mineurs.

Pour de nombreux pays, ces choix répondent aux mêmes préoccupations : la multiplication du harcèlement sur Internet, l'exposition des enfants à des contenus choquants et la présence de

personnes malveillantes sur le Web. De plus, un usage excessif des écrans nuit au sommeil, affecte les résultats scolaires et peut accroître le stress ou le mal-être des adolescents.

Le Premier ministre britannique a également annoncé de nouvelles mesures concernant les plateformes de jeux vidéo et de streaming. Il a estimé qu'il n'est plus acceptable que des inconnus puissent entrer facilement en contact avec des enfants sans contrôle particulier.

Dans ce cadre, le gouvernement souhaite bloquer certaines fonctions permettant à des personnes inconnues de communiquer avec des mineurs de moins de 16 ans. Ces règles seront activées automatiquement pour les jeunes âgés de moins de 17 ans.

Il étudiera aussi la possibilité de couper l'accès aux plateformes pendant la nuit et de bloquer le défilement automatique des vidéos ou des images pour les moins de 18 ans.

Partout dans le monde, de l'Europe à l'Australie, les gouvernements prennent ainsi des mesures pour encadrer l'usage des réseaux sociaux et renforcer la sécurité numérique des enfants, afin qu'ils soient mieux protégés face aux contenus dangereux et aux risques liés à une utilisation excessive des écrans.

H.I

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

# L'ADC SIGNE TROIS CONVENTIONS-CADRES

**L'Algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach, a paraphé lundi à Alger trois accords-cadres de partenariat avec plusieurs institutions et organismes nationaux, dans le but de consolider la collaboration touchant l'environnement, la recherche scientifique et la formation universitaire, en particulier concernant l'exploitation de la saumure issue des procédés de dessalement.**

Par Halim Dardar

Cette cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre d'Etat chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouter Krikou, ainsi que du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, aux côtés du P-dg de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et de responsables des différents ministères et organismes concernés.

Le premier accord, conclu avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (Oned), a pour but de développer le partenariat dans les secteurs de la surveillance écologique, du développement durable, ainsi que le partage de savoir-faire et de connaissances spécialisées relatives à l'exploitation de la saumure, selon les précisions données lors de la cérémonie.

Le deuxième accord, paraphé avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, a pour finalité de stimuler les projets de recherche scientifique appliquée, de consolider l'innovation technologique et d'appuyer le transfert de savoirs et d'expertises, en particulier par la valorisation des sels et substances minérales tirés du processus de dessalement.

S'agissant du troisième accord, signé entre la filiale de Sonatrach et l'Université Kasdi-Merbah d'Oran, il a pour objectif de renforcer les relations entre l'établissement universitaire et l'entreprise économique au moyen de la formation, de l'encadrement, de



la recherche collaborative et du perfectionnement des compétences nationales. Dans son intervention à cette occasion, M. Arkab a indiqué que ces accords illustrent la détermination conjointe de plusieurs secteurs à privilégier la coopération et la complémentarité entre les divers intervenants, afin de servir les finalités du développement durable et de consolider la sécurité hydrique et environnementale du pays. Ils marquent par ailleurs une nouvelle phase permettant l'élaboration de solutions technologiques innovantes, le renforcement du contrôle environnemental et la formation de compétences aptes à accompagner les transformations scientifiques et technologiques que traverse le secteur de l'eau, a-t-il ajouté.

Le ministre a précisé que ce partenariat survient à un moment où l'Algérie a mis en place, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une stratégie claire reposant sur la diversification des sources d'alimentation en eau et l'intensification du recours aux ressources non conventionnelles, en particulier le dessalement de l'eau de

mer. Dans ce contexte, et concernant les vastes usages économiques et industriels de cette ressource, M. Arkab a mis en exergue les avancées notables réalisées dans ce secteur, signalant que l'Algérie dispose aujourd'hui d'une capacité de production globale proche de 3,85 millions de mètres cubes par jour, ce qui permet de satisfaire environ 42% des besoins de la population en eau potable grâce aux stations de dessalement, alors que les efforts se poursuivent pour atteindre un taux de 60% à l'horizon 2030.

Pour sa part, Mme Krikou a indiqué que cette collaboration reflète un partenariat national destiné à soutenir le développement durable, à consolider la sécurité hydrique et à répondre aux défis climatiques, conformément aux orientations visant à développer le dessalement de l'eau de mer tout en préservant l'équilibre écologique et en garantissant une gestion raisonnée des ressources.

Abordant la question de la valorisation de la saumure provenant des opérations de dessalement, sujet central de ces accords, elle a précisé que

sa conversion en ressources industrielles pérennes, dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire appuyée sur des fondements scientifiques et des travaux de recherche solides, exprime une volonté affirmée de dépasser le traitement classique des déchets au profit de leur valorisation. Il s'agit là de générer de la valeur ajoutée et de convertir ce résidu en ressource économique, étant donné les nombreux sels et minéraux qu'il renferme, comme le chlore, le magnésium et le lithium, exploités dans de multiples secteurs tels que l'industrie, l'énergie, les travaux publics et l'industrie pharmaceutique, tout en préservant l'environnement.

Dans cette optique, la station de "Fouka 2" (wilaya de Tipaza) servira de projet pilote pour la mise en œuvre concrète du processus de valorisation de la saumure par le biais des établissements sous tutelle, dès le démarrage des études de faisabilité, a précisé la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

M. Djellaoui, quant à lui, a mis l'accent sur l'importance de cette coopération commune qui contribue au développement durable et accélère la transition vers une économie davantage respectueuse de l'environnement, précisant que ces accords, de même que les perspectives de recherche et développement qu'ils permettent dans les domaines de l'environnement et du développement durable, constituent une opportunité importante pour œuvrer à la mise en place d'alternatives plus durables.

Parmi les éléments tirés de la saumure se trouve le sel industriel utilisé pour le traitement des routes, en particulier en cas de neige et de verglas, ce qui aide à assurer la sécurité des usagers, a-t-il fait savoir, précisant par ailleurs que ces accords représentent une opportunité considérable pour approfondir les recherches et élaborer des solutions et alternatives plus durables, conformément aux exigences de protection environnementale et aux objectifs de développement durable (ODD).

Cette occasion, il a réitéré l'engagement du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base à demeurer ouvert et à collaborer avec les divers partenaires nationaux, tout en mettant en valeur chaque initiative engagée au service de l'environnement et des infrastructures du pays.

H.D

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2026

## LE TOURNOI LE PLUS POLLUANT DE L'HISTOIRE ?

Par Chaïmaa Sadou

La Coupe du monde 2026 sera certainement la plus polluante de l'histoire. Organisée aux États-Unis, au Mexique et au Canada, elle s'impose déjà comme telle selon plusieurs rapports scientifiques fiables, dont ceux du New Weather Institute et de chercheurs de l'Université de Lausanne. Entre distances gigantesques, déplacements massifs en avion et construction de stades, les émissions de CO<sub>2</sub> atteindront un niveau inédit et sans précédent. Jamais une compétition de cette envergure n'aura exigé autant de déplacements sur un seul continent.

L'organisation sur trois pays impose des trajets exceptionnellement longs. Entre le stade Aztèque de Mexico et celui de Vancouver, plus de 4 000 kilomètres séparent deux sites officiels. Le Wall Street Journal a calculé les distances que devront parcourir les 48 sélections. La Bosnie dépassera 12 000 kilomètres, Curaçao plus de 10 000, l'Autriche environ 9 000, tandis que les équipes les moins exposées, comme la France, devront tout de même parcourir près de 2 000 kilomètres. À l'échelle du tournoi, ces déplacements généreront un niveau d'émissions inédit. Les supporters, eux, parcourront des distances encore plus grandes pour suivre leur équipe favorite.

Selon les estimations du New Weather Institute, la compétition devrait libérer 9,5 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, un record absolu. Les chercheurs suisses avancent un chiffre proche : 9 millions de tonnes. Dans les deux cas, les différentes études aboutis-

sent au même constat : jamais un événement sportif n'aura produit autant de gaz à effet de serre. À titre de comparaison, c'est deux fois plus que les éditions 2018 (Russie) et 2022 (Qatar) réunies. Pour donner une autre échelle, cela représente les émissions annuelles d'un pays comme la Croatie.

Sur ce total, 7,5 millions de tonnes proviendraient uniquement des déplacements en avion. Pendant cinq semaines, les aéroports nord-américains accueilleront des millions de passagers supplémentaires. Équipes, encadrements, supporters et journalistes multiplieront les vols intérieurs, faute d'alternatives crédibles. Les distances sont trop grandes pour envisager des trains ou des bus, et les infrastructures ferroviaires transfrontalières restent limitées. Chaque vol intérieur, même court, émet autant de CO<sub>2</sub> qu'une voiture sur plusieurs centaines de kilomètres.

À cela s'ajoute l'impact des infrastructures. La construction et la rénovation des 16 stades mobilisent des quantités massives de béton, l'un des matériaux les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> au monde. Le rapport estime qu'un million de tonnes de CO<sub>2</sub> proviendront uniquement de ces chantiers. Même si la FIFA rappelle que la majorité des stades existaient déjà, les travaux nécessaires pour les mettre aux normes internationales restent considérables. Le choix du géant pétrolier saoudien Aramco comme sponsor principal illustre également les contradictions de cet événement.

La télévision publique suisse RTS souligne que les émissions totales de cette Coupe du monde équivalent à une année entière d'émissions industrielles de la Suisse, une comparaison qui permet

de mesurer l'ampleur du phénomène. Les éditions suivantes ne s'annoncent guère plus vertueuses : 6,5 millions de tonnes prévues pour 2030 (Portugal, Espagne, Maroc) et plus de 8,5 millions pour 2034 en Arabie saoudite, où onze stades seront construits dans le désert.

La politique tarifaire de la FIFA joue également un rôle. Les billets très chers attirent un public plus aisé, souvent étranger, qui n'hésite pas à traverser l'Atlantique ou le Pacifique. « Cela favorise les déplacements longue distance au détriment des supporters locaux », explique l'ingénieur climat Laurent Castaignède à la RTS. Face aux critiques, la FIFA assure faire des efforts : promotion des transports publics, optimisation des trajets, engagement à réduire ses émissions de 50 % d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone en 2040. Mais les scientifiques restent sceptiques : les distances géographiques ne peuvent être compensées par des mesures techniques.

Au-delà du football, cette situation rappelle l'urgence de sensibiliser les jeunes générations à l'environnement, y compris à l'école.

La Coupe du monde 2026 restera dans l'histoire comme un événement sportif majeur, mais aussi comme un symbole des limites environnementales de notre époque. Les chiffres, issus de sources fiables, montrent une réalité difficile à ignorer. Entre distances gigantesques, infrastructures lourdes et déplacements massifs, cette édition illustre les contradictions entre spectacle mondial et urgence climatique. Reste à savoir si les futures compétitions inverseront la tendance.

C.S

## CYBERSÉCURITÉ

# INAUGURATION DU MPT-CERT LORS D'UN FORUM DÉDIÉ

*Le ministère de la Poste et des Télécommunications a tenu, lundi à Alger, une rencontre consacrée à la cybersécurité, destinée à sécuriser le cyberspace du secteur et à consolider sa robustesse numérique, parallèlement au lancement du Centre sectoriel de veille, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques (MPT-CERT), selon un communiqué du ministère.*

Par Kahina Baghdad

Cette manifestation s'est tenue en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, de l'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, Min Kyung-tae, ainsi que de nombreux responsables et spécialistes du domaine, précise la même source.

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale visant à "renforcer les capacités de prévention, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques au sein du système des technologies de l'information et de la communication, ce forum a constitué



une plateforme d'échange privilégiée entre les acteurs institutionnels, les opérateurs du secteur et les partenaires internationaux autour des défis actuels et futurs de la cybersécurité".

Prenant la parole lors de cet événement, M. Zerrouki a mis l'accent sur "l'importance stratégique de la cybersécurité pour la souveraineté numérique du pays", évoquant les "efforts

consentis par le secteur pour doter l'Algérie d'une infrastructure de surveillance et de réponse aux incidents à la hauteur des défis actuels". Il a par ailleurs renouvelé son engagement à "poursuivre cette dynamique afin de garantir un cyberspace national sécurisé, résilient et conforme aux meilleurs standards internationaux".

Le ministre a souligné, à cette oc-

casion, "le rôle pivot du Centre sectoriel de veille, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques, qui constitue le pilier opérationnel chargé de la surveillance continue, de l'analyse des menaces et de la coordination de la réponse aux incidents au profit de l'ensemble des organismes du secteur". Pour sa part, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud s'est dit satisfait de "la qualité de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de la cybersécurité", soulignant "l'appui technique fourni par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) pour renforcer les capacités nationales en matière de détection et de réponse aux menaces cybernétiques". Il a également affirmé "la volonté de son pays de poursuivre et d'approfondir ce partenariat stratégique, notamment à travers des programmes de formation, de transfert de compétences et d'échange d'expertises". Cette rencontre a été l'occasion de présenter "les progrès réalisés dans le cadre du programme sectoriel de renforcement de la cybersécurité ainsi que les perspectives de développement futures, notamment en ce qui concerne la coopération avec les équipes de réponse et d'alerte précoce aux incidents cybernétiques, le développement des ressources humaines et la modernisation continue des outils de défense", conclut le communiqué.

K.B

## ZAKAT

## ELEVEURS ET AGRICULTEURS ENCOURAGER À LA VERSER

La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Tiaret a lancé, récemment, une campagne de sensibilisation visant à encourager les agriculteurs et les éleveurs à s'acquitter de la zakat sur leur cheptel et leurs récoltes par le biais du Fonds de la zakat, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur du secteur, M. Berabah Habis.

M. Habis a expliqué que cette campagne, qui coïncide avec le lancement de la campagne de moisson-battage, a pour objectif de rappeler aux contribuables de la zakat, dans les différentes régions de la wilaya, notamment les commerçants, les industriels, les agriculteurs et les éleveurs, "l'importance de ce pilier de l'islam, ainsi que les conditions de son acquittement au profit de ses bénéficiaires légitimes", dans un contexte marqué par l'optimisme quant à une saison agricole prometteuse.

Cette campagne est encadrée par des imams et des cadres des affaires religieuses, ainsi que par le Bureau national des wakfs et de la zakat. Elle associe également des représentants de la Chambre de l'agriculture, de l'Union de wilaya des agriculteurs algériens, de la Fédération des éleveurs, des coopératives des céréales et légumes secs, ainsi que des assemblées communales élues, indique-t-on. Les participants expliquent no-

tamment les mécanismes de fonctionnement du Fonds de la zakat.

Par ailleurs, afin d'informer le plus grand nombre de personnes concernées, des prêches et des dourouss ont été programmés dans les différentes mosquées de la wilaya. L'initiative permettra de répondre aux questions des fidèles et de leur communiquer les numéros de comptes postaux du Fonds de la zakat de chaque commune, ouverts par l'antenne locale du Bureau national de la zakat.

La campagne se poursuivra pour cibler également les commerçants et les industriels à l'approche de l'Achoura, période choisie par de nombreuses personnes pour s'acquitter de leur zakat.

Selon M. Habis, le Fonds de la zakat de la wilaya a collecté, l'an dernier, plus de 11 millions de dinars. "Ces fonds ont permis d'accorder des aides financières à 1.100 personnes pauvres et nécessiteuses, après étude et vérification des listes des bénéficiaires établies par les comités des mosquées, les commissions de base des communes et l'instance de wilaya", a-t-il fait savoir.

R.S

## L'HÉGIRE DU PROPHÈTE

## THÈME D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE À ALGER

Une journée d'étude consacrée à l'Hégire du prophète Mohammed (QSSSL) a été organisée, lundi à Alger, sous le thème "L'Hégire du prophète: dimensions historiques et vision prospective".

La rencontre, dont l'ouverture a été présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a connu la participation d'imams, de chercheurs et de membres de la Commission ministérielle de la Fatwa.

Les participants ont mis en avant que l'Hégire du prophète Mohammed (QSSSL) avait constitué une vision prospective pour l'édification d'un Etat et d'une société basés sur la justice et l'égalité. Dans une allocution, lors de l'ouverture de la journée d'étude, M. Belmehdi a indiqué que cette oc-

casion vise à rappeler "les grandes valeurs portées par l'Hégire du prophète dans l'édification de la Nation musulmane", estimant que l'Hégire du prophète a constitué "le départ de l'édification de la société islamique".

Par ailleurs, le ministre a salué le rôle de la mosquée dans l'édification des sociétés et dans l'ancrage des valeurs de la fraternité et de l'union. M. Belmehdi a, en outre, souligné à cette occasion, "la grande attention" que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, porte au Saint Coran et à la noble Sunna du Prophète, notamment à travers l'institution du Prix international de la biographie (Sira) du prophète.

R.S

## DEVOIR DE MÉMOIRE ET DE RECONNAISSANCE RÉINHUMATION DES RESTES MORTUAIRES DU MARTYR SASSI KELAÏ

Les restes du martyr Sassi Kelaï (1907-1956), un des héros de la lutte armée contre la colonisation française pour l'indépendance de l'Algérie, ont été réinhumés au cimetière des martyrs du village Badji Mokhtar dans la commune de Medjez Sfa, à Guelma.

La réinhumation s'est déroulée sous l'égide de la direction des moudjahidine et des ayants-droit en présence des autorités de la daïra de Boucheougouf et de la commune de Medjez Sfa et de représentants de la famille révolutionnaire et des autorités sécuritaires de la daïra.

Dans son allocution à l'occasion, Okba Hadouf, chargé de gestion de la direction des moudjahidine, a évoqué l'héroïsme du chahid qui était enterré dans un des cimetières de la commune de Medjez Sfa avant le transfert aujourd'hui de ses restes vers le cimetière des martyrs aux côtés de ses compagnon d'arme et du chahid Badji Mokhtar.

Selon l'orateur, le chahid Sassi Kelaï est né en 1907 à Rekakma (commune de Medjez Sfa) au sein d'une famille connue pour son patriotisme avant de rejoindre dès le déclenchement de la Révolution les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la zone Est dirigée par le chahid Badji Mokhtar.

Le chahid assurait dès son intégration des rangs de la Révolution la mission d'informer l'ALN sur les mouvements de l'armée d'occupation française, d'assurer les provisions et d'accompagner les groupes de moudjahidine dans leurs déplacements dans la région Est, selon la même source.

Pour le même intervenant, le chahid a été un modèle de l'héroïsme en refusant de donner le moindre renseignement à l'ennemi en dépit des horribles tortures qu'il a subies après son arrestation par les forces coloniales le 18 mars 1956 qui finirent par l'exécuter le même jour.

R.S

## FOOT/COUPE DU MONDE 2026 (GR.J/ 1RE JOURNÉE)

# ARGENTINE - ALGÉRIE : UN MATCH DE PRESTIGE POUR LANCER L'AVENTURE MONDIALE DES VERTS

*L'équipe nationale de football s'apprête à relever un défi de taille pour son entrée en lice à la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), en affrontant les champions du monde argentins, mercredi au stade Arrowhead de Kansas City (02h00, heure algérienne), dans le cadre de la première journée du groupe J.*

De retour sur la plus prestigieuse scène du football mondial après avoir manqué les éditions 2018 en Russie et 2022 au Qatar, les Verts abordent ce rendez-vous avec l'ambition de réussir leurs débuts et de marquer les esprits, malgré la difficulté de la mission qui les attend face à l'une des meilleures sélections de la planète.

Les joueurs du sélectionneur Vladimir Petkovic entendent toutefois déjouer tous les pronostics. Portés par une génération déterminée à écrire une nouvelle page de l'histoire du football algérien, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez veulent démontrer qu'ils ont les moyens de rivaliser avec les plus grandes nations, comme ce fut le cas lors du match amical remporté face aux Pays-Bas (0-1), le 3 juin à Rotterdam.

Sur le plan de l'effectif, l'inquiétude concerne principalement le défenseur Ramy Bensebaïni. Touché à la cheville droite, le défenseur a néanmoins repris l'entraînement collectif vendredi lors de la séance effectuée au Rock Chalk Park de Lawrence. Sa participation au choc face à l'Argentine reste toutefois incertaine et devrait être décidée à l'approche du coup d'envoi.

Conscients de l'ampleur du défi, les Algériens pourront compter sur un soutien de poids dans les tribunes. Comme lors des grands ren-



dez-vous internationaux, plusieurs milliers de supporters algériens sont attendus au stade Arrowhead pour pousser leur équipe et créer une ambiance qui s'annonce exceptionnelle.

L'Argentine, emmenée par son capitaine emblématique Lionel Messi, se présente à ce premier rendez-vous avec le statut de favorite.

L'Albiceleste, récemment redevenue leader du classement mondial de la FIFA, reste sur une série de sept victoires de suite, et nourrit de

grandes ambitions dans la défense de son titre mondial décroché au Qatar en 2022, aux dépens de la France (3-3, aux tab : 4-2).

Si la tâche s'annonce ardue, quelques incertitudes planent dans les rangs argentins. Le sélectionneur de l'Albiceleste, Lionel Scaloni, devra composer sans le latéral gauche Nicolas Tagliafico, officiellement forfait pour cette rencontre inaugurale.

Le gardien titulaire Emiliano Martínez demeure, quant à lui, très incertain en raison d'une blessure à la main, ce qui pourrait constituer un coup dur pour la sélection sud-américaine.

La commission d'arbitrage de la FIFA a confié cette affiche à un trio arbitral polonais conduit par Szymon Marciniak, assisté de ses compatriotes Tomasz Listkiewicz et Adam Kupsik, alors que le Néo-zélandais Campbell-Kirk Kawana-Waugh occupera les fonctions de quatrième arbitre. Son compatriote Isaac Trevis a été désigné arbitre assistant remplaçant.

Dans l'autre match du groupe J, l'Autriche et la Jordanie s'affronteront mercredi au Levi's stadium à Santa Clara (05h00, heure algérienne).

## UN POLONAIS AU SIFFLET

**Le match Argentine - Algérie, comptant pour la première sortie des Verts (Gr. J) dans la Coupe du monde 2026, sera dirigé par un trio arbitral polonais conduit par Szymon Marciniak.**

La Fédération internationale de football (FIFA) a confié la tâche d'officier lors du premier match du champion du monde en titre à celui-là même qui a dirigé la finale de la dernière édition. Ainsi, ce seront des retrouvailles entre l'Albiceleste et l'homme en noir polonais considéré comme l'un des arbitres les plus expérimentés de la scène internationale et l'un des plus en vue durant la dernière décennie pour, entre autres, avoir été au sifflet de la finale 2023 de la Ligue des champions de l'UEFA, jouée

entre Manchester City et l'Inter Milan. Outre la finale du Mondial 2022, Marciniak a dirigé deux autres matchs de l'Argentine durant sa carrière. Le premier lors du Mondial 2018, Argentine - Islande (1-1), comptant pour la phase de poules et le deuxième, Argentine - Australie (2-1), entrant dans le cadre des 8es de finale du Mondial 2022.

En revanche, cette belle affiche de la phase de groupes de ce Mondial 2026 entre l'Argentine et l'Algérie sera la première expérience de Marciniak avec les Verts.

Dans sa tâche, le directeur de jeu polonais sera assisté de ses compatriotes Tomasz Listkiewicz et Adam Kupsik. De son côté, l'Australien Campbell-Kirk Kawana-Waugh occupera les fonctions de quatrième arbitre, alors que l'autre Australien, Isaac Trevis, a été désigné arbitre assistant remplaçant.

RS

## ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2026

### L'ALGÉRIEN TRIKI EN LICE À DOHA LE 19 JUIN

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a confirmé sa participation au triple saut de la septième étape de la Ligue de Diamant d'athlétisme, prévue le vendredi 19 juin courant à Doha (Qatar), suivant la liste d'admission, dévoilée lundi par les organisateurs.

Plusieurs autres grands champions seront engagés dans ce concours, notamment, le Brésilien Almir Dos Santos (17,53m), le cubain Lazaro Martinez (17,51m), le Jamaïcain Scott Jordan (17,63m), et surtout, l'actuel N1 mondial, le Portugais Pedro Pichardo (18,08m).

Triki reste sur une honorable troisième place, décrochée lors de la

précédente étape de cette édition 2026 de la Ligue de Diamant, disputée le 10 juin courant à Oslo (Norvège).

L'international algérien y avait réussi un bond à 17,43 mètres, égalant au passage le record national dans cette spécialité. Il a également engrangé dix points au classement provisoire qualificatif aux finales de cette édition 2026 de la Ligue de Diamant, se plaçant à la troisième place, derrière l'Italien Diaz Hernandez et le Jamaïcain Jordan Scott, disposant tous les deux de 15 points.

RS

RS

## JUDO/ CHAMPIONNATS ARABES DE JEUNES 2026

### L'ALGÉRIE POURRA ENGAGER JUSQU'À SIX CLUBS AU RENDEZ-VOUS DE JORDANIE

Le judo algérien, outre ses différentes sélections nationales de jeunes, pourra engager jusqu'à quatre à six clubs nationaux aux Championnats arabes 2026, prévus du 20 au 26 juillet en Jordanie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de judo.

"Chaque pays pourra participer avec six clubs, en engageant un maximum de quatre judokas par catégorie de poids, entre clubs et sélection nationale" a-t-on détaillé de même source, alors que "la Jordanie, pays hôte de l'évènement, pourra engager jusqu'à dix clubs". La compétition est ouverte aux catégories U10, U12, U14, U16, U17 et U21 (garçons et filles). Le dernier délai pour y confirmer l'engagement a été fixé au 27 juin courant.

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a lancé un appel lundi, à l'intention des clubs nationaux désireux de participer à ces Championnats arabes, afin qu'ils accomplissent les formalités administratives nécessaires.

RS

## ARTS MARTIAUX / MONDIAUX 2026 DE MUAY THAI

### L'ALGÉRIE PRÉSENTE AVEC 12 ATHLÈTES À KUALA LUMPUR

L'Algérie prendra part aux Championnats du monde 2026 de muay thai, prévus du 16 au 26 juin à Kuala Lumpur (Malaisie), avec une délégation composée de 12 athlètes (7 messieurs et 5 dames), a indiqué samedi la Fédération algérienne de full contact, kick boxing et disciplines assimilées.

Dans un communiqué, l'ins-

tance fédérale a précisé que l'Algérie sera représentée à ce rendez-vous mondial par une sélection regroupant l'élite nationale, accompagnée de staffs technique et administratif, avec pour objectif de défendre les couleurs nationales et de réaliser les meilleurs résultats possibles lors de l'une des plus prestigieuses compétitions internationales de la discipline.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme de développement des sports de combat et de renforcement de la présence algérienne sur la scène internationale. Les

athlètes de la sélection nationale ambitionnent ainsi de réaliser des performances à la hauteur du statut du muay thai algérien au niveau mondial, a souligné la même source.

La fédération a, enfin, adressé ses vœux de réussite à l'ensemble des membres de la délégation algérienne, appelant les supporters et amateurs de sport à soutenir l'équipe nationale tout au long de son parcours dans cette compétition, avec l'espoir de décrocher des résultats positifs et de hisser haut les couleurs nationales.

RS

# COLLOQUE INTERNATIONAL CONSACRÉ AU PATRIMOINE MANUSCRIT EN ALGÉRIE, HOMMAGE AUX INSTITUTIONS PROTECTRICES DE NOTRE MÉMOIRE

**Mme Malika Bendouda a mis hier en avant le rôle des institutions spécialisées et de la numérisation dans la sauvegarde d'un héritage historique et culturel menacé durant la période coloniale**

Par Yousra Dali

Algérie s'est dotée d'institutions spécialisées pour assurer la sauvegarde de son patrimoine manuscrit, a affirmé lundi la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda. Elle a notamment mis en avant le rôle central joué par la Bibliothèque nationale d'Algérie, qu'elle a qualifiée de « premier rempart » ayant permis de préserver ce patrimoine des tentatives de destruction, de pillage et d'incendie perpétrées durant la colonisation française.

S'exprimant à l'ouverture du Colloque international consacré au patrimoine manuscrit en Algérie, organisé au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC) à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a rappelé que le pays avait mis en place « des institutions compétentes chargées d'accomplir cette noble mission » afin d'assurer la protection et la valorisation de ce legs historique.

Elle a souligné que « la Bibliothèque nationale d'Algérie a constitué le premier rempart qui a permis de sauver notre patrimoine manuscrit des tentatives de brûlage, de vol et de destruction menées par le colonialisme ». Mme Bendouda a également évoqué la création du Centre national des manuscrits d'Adrar, chargé de la protection, de la documentation et de la restauration des manuscrits, en collaboration avec les détenteurs de fonds manuscrits. Ces derniers, a-t-elle indiqué, ont contribué avec dé-



vouement à transmettre ce patrimoine de génération en génération.

La ministre a tenu à leur exprimer sa reconnaissance pour « leurs efforts considérables et leur travail assidu et responsable » ayant permis de préserver des milliers de manuscrits conservés dans leurs bibliothèques et fonds documentaires. Elle a précisé que ces collections appartiennent à des familles réparties à travers l'ensemble du territoire national, dont l'influence s'est étendue jusqu'au cœur de l'Afrique grâce aux voyages effectués autrefois pour diffuser l'Islam et transmettre les sciences ainsi que le savoir dans les régions les plus reculées. Selon Mme Bendouda, « le manuscrit ne constitue pas uniquement un support religieux ou scientifique, mais s'inscrit aussi dans un contexte géopolitique et un dialogue civilisa-

tionnel entre l'Algérie et son environnement ». Elle a estimé qu'il représente, depuis des siècles, et continue de représenter, « notre message humanitaire adressé aux autres peuples ainsi que le soft power sur lequel s'est construite notre diplomatie culturelle ». Elle a rappelé, à ce titre, les liens historiques noués avec l'Afrique, l'Algérie ayant été un point de départ pour de grandes expéditions, mais aussi une terre d'accueil et de transit. Évoquant le colloque, la ministre a estimé qu'il constitue « une renaissance de ces itinéraires sacrés qui ont façonné l'essence de notre identité africaine ». Elle a, par ailleurs, salué le travail des enquêteurs, chercheurs et spécialistes dont les efforts ont permis de préserver les manuscrits et d'en faciliter l'accès aux personnes intéressées, notamment pour tout ce qui

touche à l'histoire, à la culture et aux différentes sciences et connaissances.

Mme Bendouda a également adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour « son soutien constant à ces projets civilisationnels », soulignant qu'il est pleinement conscient, grâce à sa vision éclairée et à sa vaste culture, des enjeux culturels majeurs. « Le président de la République nous encourage à accorder une place prioritaire aux manuscrits dans nos projets, d'autant qu'il a placé ce colloque sous son haut patronage à travers ses orientations et son soutien », a-t-elle ajouté.

La ministre a, en outre, indiqué que son département avait réussi à numériser plusieurs milliers de manuscrits et ambitionnait de doubler ce chiffre au cours des deux prochaines années grâce aux mesures engagées. Elle a également salué la coopération de l'Armée nationale populaire (ANP), représentée par la Direction des fabrications militaires (DFM), pour sa réactivité dans la conception de camions-laboratoires mobiles destinés à la restauration des manuscrits.

À cette occasion, Mme Bendouda a annoncé le lancement d'un projet ambitieux visant à accompagner les chercheurs dans l'impression de leurs ouvrages révisés, ainsi que l'octroi d'importants budgets destinés à soutenir cette démarche et à encourager les acteurs qui s'y investissent. Elle a enfin assuré que les capacités des institutions spécialisées dans les manuscrits seraient renforcées grâce à l'intensification des opérations de numérisation et à la modernisation des laboratoires chargés de leur conservation et de leur restauration.

Pour rappel, la cérémonie d'ouverture du colloque s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement, de représentants d'institutions nationales, ainsi que d'experts et de spécialistes venus de plusieurs pays.

Y.D

## ALECSO ET INSTITUT DES MANUSCRITS ARABES L'ORGANISATION DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MANUSCRIT SALUÉE

Le directeur du département de la culture à l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et le directeur de l'Institut des manuscrits arabes ont salué l'organisation par l'Algérie du Colloque international sur le patrimoine manuscrit, dont les travaux ont débuté lundi au CIC "Abdelatif-Rahal" à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le directeur du département de la culture à l'ALECSO, Hamid Bin Saif Al-Noufali, a salué "les efforts considérables consentis par le ministère de la Culture et des Arts afin de mettre en lumière le manuscrit et de valoriser les acquis réalisés dans ce cadre, en vue de promouvoir ces précieux trésors qui constituent des phares civilisationnels d'une importance majeure dans tous les aspects de la vie".

M. Al-Noufali a ajouté qu'"au regard de l'importance de ce colloque, l'ALECSO formule le vœu de voir ses travaux déboucher sur des recommandations devant servir de référence scientifique et de document de travail pour guider l'action arabe commune, ainsi que dans le domaine du manuscrit et du patrimoine documentaire".

L'intervenant a souligné que l'"ALECSO est pleinement consciente que les bibliothèques de manuscrits ne sont plus de simples espaces de conservation de la mémoire, mais qu'elles ouvrent également des perspectives d'avenir et participent à l'édification civilisationnelle en tant que levier de développement", exprimant, à cette occasion, la

disposition de l'organisation à engager toute forme de coopération. Il a réitéré ses remerciements à l'Algérie, présidence, gouvernement et peuple, ainsi qu'aux gestionnaires des fonds de manuscrits pour "leur contribution au succès de cet important rendez-vous international".

Pour sa part, le directeur de l'Institut des manuscrits arabes, Moussa Abdel Darb Al-Jabouri, a salué l'accueil par l'Algérie de ce colloque, ce qui reflète, selon lui, "une conscience avérée de l'importance des manuscrits en tant que rempart pour la préservation de la mémoire".

M. Al-Jabouri a soutenu que "cette prestigieuse rencontre scientifique" confirme que l'Algérie "est une terre bénie recelant un immense patrimoine documentaire qui s'étend à travers l'ensemble de son territoire. Ce patrimoine recèle des manuscrits précieux et des pièces rares du patrimoine conservés au sein des collections privées, de sa Bibliothèque nationale et de ses cités de science et d'histoire, de Tlemcen à Constantine et Oran, jusqu'aux bibliothèques et fonds du Grand Sud algérien".

De son côté, le président du comité scientifique du colloque et directeur général de la Bibliothèque nationale d'Algérie, Mounir Behadi, a affirmé que ce colloque "reflète la richesse scientifique, cognitive et matérielle de l'Algérie, laquelle incarne l'authenticité du pays et ses contributions dans les domaines de la pensée, de la philosophie et de la littérature".

M. Behadi a précisé que les manuscrits algériens, dont une partie est exposée à l'occasion de

ce colloque, "révèlent une société dotée de traditions séculaires dans l'écriture, la transcription et la création, qui a excellé dans la fabrication du papier, des encres et les techniques de conservation et de restauration, ce qui témoigne d'un niveau civilisationnel avancé et d'une grande maîtrise des différents arts liés à la calligraphie et à l'écriture".

Il a également estimé que ce patrimoine manuscrit "traduit l'ouverture de la société algérienne et ses interactions continues avec d'autres cultures et civilisations", citant en exemple des manuscrits rédigés en plusieurs langues et préservés au sein des fonds du patrimoine national.

L'ouverture de ce colloque a été marquée par l'organisation d'une exposition présentant une collection de manuscrits rares et uniques de dimension universelle, notamment ceux inscrits au registre de la "Mémoire du monde" de l'UNESCO au nom de l'Algérie. Des modèles issus de collections privées de différentes wilayas ont également été présentés, couvrant différentes disciplines telles que les sciences naturelles, la médecine, la botanique, l'agriculture, les mathématiques, la géométrie, l'astronomie, les sciences religieuses, ainsi que la philosophie, la logique et la littérature.

Par ailleurs, il a été procédé à cette occasion à la distinction de dix conservateurs de fonds et contributeurs à la préservation du patrimoine manuscrit à travers plusieurs wilayas du pays, parmi lesquels des cheikhs et des propriétaires de collections privées venus notamment d'Adrar, de Béni Abbès, de Constantine, d'Alger et d'In Salah.

R.C

## MONSTRUOSITÉ

## COMMENT ISRAËL A PLANIFIÉ LE GÉNOCIDE À GAZA IL Y A DES DÉCENNIES

(1<sup>re</sup> PARTIE)

*En octobre 2023, Israël a trouvé un prétexte pour insuffler une nouvelle vie à une vieille histoire de massacres et d'expulsions. La principale différence, cette fois, était une question d'échelle et de durée.*

Par Jonathan Cook  
In mondialisation.ca,  
15 juin 2026

La vérité émerge lentement : le génocide d'Israël à Gaza a été planifié il y a des décennies.

Écoutons les témoignages de quatre soldats israéliens ayant servi à Gaza.

Soldat 1 : « Les vies humaines n'avaient aucune importance. On pouvait tuer, il n'y avait pas de loi. Personne ne vous dirait rien. Mais ce n'est pas un sentiment agréable. Ça détruit surtout votre humanité. »

Soldat 2 : « Au début, je ne voulais pas exécuter des Arabes qui ne résistaient pas [c'est-à-dire des civils]. Puis nous en avons conclu qu'il fallait tuer. Nous avons traversé le processus qui consiste à cesser de les voir comme des êtres humains. »

Soldat 3 : « Nous avons attrapé des gars, les avons alignés et les avons éliminés. Rétrospectivement, ça ressemble à un meurtre. »

Soldat 4 : « Nous parcourions les camps de réfugiés à Gaza en y effectuant des purges... Chaque soldat présent créait un « camp de concentration », et ils n'hésitaient pas à tuer des gens qui causaient une légère perturbation. »

Non, ces témoignages ne sont pas nouveaux. Les lanceurs d'alerte n'ont pas servi à Gaza pendant le génocide actuel et en cours. Ces récits ont près de 60 ans et ont été publiés la semaine dernière par le journal israélien Haaretz sous le titre « Nous avions reçu l'ordre de tuer ».

Des soldats israéliens interrogés peu après la guerre de 1967 — souvent désignée comme la Guerre des Six Jours — n'ont pas seulement avoué qu'eux-mêmes et d'autres commettaient couramment des crimes de guerre : ils ont précisé qu'ils le faisaient sur ordre de leurs commandants.

Ces récits ont été rassemblés dans un livre, *Le Septième Jour* : Des soldats parlent de la Guerre des Six Jours, par Avraham Shapira, bien que de nombreux témoignages n'y aient pas été inclus parce qu'ils étaient trop choquants.

Aucun de ces événements ne devrait être regardé comme n'ayant qu'un intérêt historique. Ces récits rappellent avec force que ce qu'Israël accomplit pendant sa destruction de Gaza, entamée il y a bientôt trois ans — raser toutes les maisons, hôpitaux, écoles, universités, boulangeries et bureaux gouvernementaux ; assassiner des dizaines de milliers, plus vraisemblablement des centaines de milliers, de civils palestiniens ; bloquer l'aide et affamer la population — s'inscrit dans un schéma vieux de plusieurs décennies de conduite militaire israélienne.

Rien n'a « commencé » le 7 octobre 2023, quand le Hamas s'est échappé pour une seule journée du « camp de concentration » de Gaza, la situation des Palestiniens de Gaza déjà relevée 59 ans auparavant par le Soldat 4.



Israël a plutôt trouvé ce jour-là un prétexte pour insuffler une nouvelle vie à une vieille histoire dans laquelle il massacre et expulse des Palestiniens depuis des décennies. La principale différence, cette fois, n'est qu'une question d'échelle et de durée.

Washington et les autres capitales occidentales ont accordé à Israël le temps et l'espace nécessaires pour achever à Gaza ce que, auparavant, il n'avait pu réaliser qu'en partie. La puissance de feu bien supérieure d'Israël aujourd'hui, fournie par des munitions modernes livrées par les États-Unis, a permis à Israël de réaliser ce dont il ne pouvait autrefois que rêver : rayer Gaza de la carte.

## La politique d'affamement

Les soldats lanceurs d'alerte de 1967 ont admis que leur mission n'était pas de « combattre l'ennemi » — ni d'« éradiquer les terroristes », pour reprendre les termes actuels des dirigeants israéliens. C'était de tuer et de terroriser les civils palestiniens sous couvert de guerre.

Peu de soldats hésitaient à dire pourquoi ils commettaient des atrocités. Leur tâche consistait à instaurer un règne de terreur, élément constitutif des efforts d'Israël pour expulser le plus grand nombre possible de Palestiniens des dernières parties restantes de leur patrie, les territoires capturés par l'armée israélienne en 1967 et illégalement occupés depuis lors.

Cela était perçu comme une nouvelle occasion d'achever la campagne d'épuration ethnique entamée sérieusement par les milices [terroristes] sionistes en 1947 et 1948, au moment où les autorités du Mandat britannique se retiraient de Palestine. À l'issue de cette campagne, quelque 80 % des Palestiniens avaient été expulsés de leurs foyers à l'intérieur des frontières du nouvel État juif déclaré.

Beaucoup se retrouvèrent dans des camps de réfugiés dans les pays voisins comme le Liban et la Syrie. Mais certains se réfugièrent dans les poches survivantes de la Palestine historique en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et à Gaza — les 22 % de leur patrie qui avaient été protégés de nouvelles avancées israéliennes en 1948 par la Jordanie et l'Égypte.

La guerre de 1967 fut perçue par la direction israélienne comme une seconde chance : l'occasion à la fois de saisir et de coloniser toute la Palestine historique par l'occupation militaire et l'établissement de colonies

de milices juives, et d'étendre l'opération d'épuration ethnique pour débarrasser la Palestine historique de ses habitants autochtones.

Quelques semaines après la conquête par Israël des territoires palestiniens, le Premier ministre de l'époque, Levi Eshkol, indiqua à son cabinet par où commencer les expulsions : « Nous avons intérêt à vider Gaza en premier », déclara-t-il.

Face aux pressions internationales, il était clair que l'épuration ethnique de Gaza devrait procéder discrètement, afin d'attirer moins l'attention. Préfigurant le siège de seize ans de Gaza qui débuta en 2007, il proposa que les Palestiniens puissent être contraints de quitter Gaza « précisément à cause de l'étouffement et de l'enfermement » qu'Israël leur imposait.

Le programme d'épuration ethnique pourrait être accéléré, suggérait-il, en privant la population de ressources essentielles comme l'eau. « Peut-être que si nous ne leur donnons pas assez d'eau, ils n'auront pas le choix, car les vergers jauniront et se dessècheront. »

Dans cet esprit, quarante ans plus tard, Israël calculerait le nombre minimum de calories à laisser entrer à Gaza afin que la population s'y dénutrisse progressivement. Ou comme l'expliqua en 2006 le conseiller gouvernemental senior Dov Weisglass : « L'idée est de mettre les Palestiniens à la diète, mais sans les faire mourir de faim. »

Dix-sept ans après que Gaza eut été mise à la « diète », quand le Hamas [et les autres factions de la Résistance palestinienne] s'échappèrent brièvement de l'enclave, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et ses généraux saisirent leur moment.

Ils détruisirent ces « vergers » et transformèrent la « diète » en un blocus de famine en bonne et due forme — un crime contre l'humanité pour lequel Netanyahu et son ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant, font l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale.

## Cibler les innocents

Les crimes de 1967 furent compris depuis longtemps par les historiens palestiniens, qui, bien entendu, n'ont pas été écoutés. Les historiens israéliens ont mis bien plus longtemps à commencer à reconstituer l'histoire au fur et à mesure qu'ils accédaient à

des parties des archives militaires israéliennes.

La nouvelle enquête de Haaretz, fondée sur des recherches de l'Institut Akevot, fournit des détails sur la brutalité des expulsions massives de Palestiniens à partir de 1967.

Comme le rapporte le journal : « L'enquête historique montre qu'Israël a expulsé et chassé quelque 300 000 Arabes de Cisjordanie, de Gaza et du plateau du Golan syrien. Et comme en 1948, l'expulsion s'est accompagnée du meurtre de civils, de l'ensemencement de la terreur dans les communautés arabes, de pillages et, finalement, de destructions. »

Après être parvenu en 1967 à expulser à nouveau de grands nombres de Palestiniens, la tâche suivante — comme en 1948 — consistait à empêcher leur retour.

Uri Avnery, journaliste et membre du parlement israélien, recueillit des témoignages de soldats postés aux frontières avec la Jordanie et l'Égypte, vers lesquelles des Palestiniens avaient été expulsés. La mission de ces soldats était d'assassiner les familles palestiniennes qui tentaient de rentrer chez elles.

Voici le témoignage d'un soldat, rapporté par Haaretz, qu'Avnery consigna dans son autobiographie :

Nous avons bloqué ces points de passage et reçu l'ordre de tirer à vue, sans avertissement préalable. En effet, de tels tirs étaient effectués chaque nuit sur des hommes, des femmes et des enfants, même par les nuits de pleine lune où il était possible d'identifier ceux qui traversaient. C'est-à-dire de distinguer les hommes, les femmes et les enfants.

Le matin, nous sortions pour inspecter la zone, et nous tuions, sur ordre explicite de l'officier présent, ceux qui étaient encore en vie, y compris ceux qui se cachaient et les blessés. Une fois les tueries terminées, nous couvrons les corps de terre dans l'attente d'un tracteur.

Les lanceurs d'alerte israéliens d'aujourd'hui avertissent que cette doctrine militaire est inchangée. Au cours des trois dernières années, des enquêtes ont montré à plusieurs reprises qu'Israël tentait de dissimuler ses crimes en bulldozant secrètement ses victimes civiles dans des fosses communes, en violation du droit international.

Il l'a fait, par exemple, quand des soldats ont massacré des Palestiniens venus chercher de l'aide il y a un an, et à nouveau quand des soldats ont exécuté 15 travailleurs palestiniens des secours dans une embuscade tendue à des ambulances en mars 2025.

Un autre soldat troublé par la politique d'ordre de tir à vue de 1967 se souvint d'une conversation avec son commandant : « J'ai demandé à l'officier : Et si j'entends des bébés pleurer, dois-je les abattre aussi ? La réponse que j'ai reçue était : Ne sois pas une femmelette. »

Il n'y a là rien d'exceptionnel. On sait qu'Israël a tué plus de 1 000 nourrissons à Gaza âgés de moins d'un an depuis le 7 octobre 2023, et il ne s'agit pas seulement de victimes tombées anonymement sous des frappes aériennes.

L'armée israélienne a laissé un groupe de cinq prématurés à l'hôpital al-Nasser mourir et se décomposer dans leurs incubateurs après que ses soldats eurent pris le contrôle du bâtiment fin 2023.

J.C (à suivre...)

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## L'HOMME QUI A INVENTÉ LES CAMIONS FRIGORIFIQUES

Imaginez un monde où il est strictement impossible de manger des légumes frais, de la viande ou des fruits s'ils ne viennent pas directement de la ferme à côté de chez vous. Un monde où les glaces fondent en quelques minutes et où transporter des médicaments ou des vaccins sur de longues distances est une mission suicide car tout pourrit à cause de la chaleur. Jusqu'aux années 1930, le transport de nourriture sur de longues distances était un cauchemar logistique mondial.

C'est un inventeur d'origine africaine, autodidacte et orphelin qui va trouver la solution : le docteur Frederick McKinley Jones.

Frederick naît en 1893 dans l'Ohio. Sa vie commence dans la plus grande pauvreté. Orphelin très jeune, il quitte l'école dès l'âge de 11 ans pour survivre en faisant de petits boulots dans des garages de voitures. Mais Frederick possède un cerveau hors du commun et une curiosité scientifique insatiable. En observant les mécaniciens, il apprend seul l'électronique, la physique et la mécanique, devenant en quelques années un ingénieur de génie capable de réparer et d'améliorer n'importe quelle machine.

Le grand tournant de sa vie d'in-



venteur a lieu dans les années 1930, lors d'une discussion avec un transporteur de marchandises qui venait de perdre une cargaison entière de poulets, totalement pourrie à cause de la chaleur pendant le trajet en camion. Frederick se lance alors un défi fou : inventer un système de climatisation automatique capable de résister aux vibrations d'un camion en mouvement.

Il s'enferme dans son atelier et conçoit le Thermo King, le tout premier système de réfrigération mobile automatique au monde. Sa machine fonctionne avec un petit

moteur à essence et s'installe directement sous le châssis des camions pour maintenir une température glaciale et constante à l'intérieur de la remorque.

Le résultat est un sésame économique et sociétal planétaire :

- Pour la toute première fois de l'histoire de l'humanité, les camions, les trains et les bateaux peuvent transporter des aliments frais d'un bout à l'autre d'un pays ou d'un continent sans que rien ne s'abîme.

- C'est cette invention exacte qui a permis la naissance des supermarchés modernes tels que nous

les connaissons aujourd'hui, avec leurs rayons de produits frais et surgelés venus du monde entier.

- Pendant la Seconde Guerre mondiale, son invention s'avère vitale pour l'armée : ses unités de réfrigération mobiles permettent de transporter le sang frais et les vaccins sur les champs de bataille pour sauver des milliers de soldats.

Frederick Jones a déposé plus de 60 brevets au cours de sa vie, touchant aussi bien au cinéma (il a inventé un système pour synchroniser le son et l'image) qu'à la médecine. En 1991, il est devenu le tout premier inventeur afro-américain à recevoir la Médaille nationale de la technologie à titre posthume, la plus haute distinction scientifique des États-Unis.

Si on partage son histoire aujourd'hui sur Les Figures Africaines, c'est pour se rappeler que derrière le confort le plus simple de notre quotidien — comme le fait d'ouvrir notre réfrigérateur ou d'acheter des produits frais au marché — il y a l'empreinte technologique et le génie absolu d'un homme noir qui a changé la face du monde.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 10 juin 2026

## LE MIRACLE DE L'ARBRE SAGE

Dans un paisible parc de l'Angleterre, un majestueux chêne centenaire se dressait fièrement, dominant les environs de sa silhouette imposante. Les enfants l'appelaient affectueusement "l'Arbre Sage", tandis que les adultes le considéraient comme un symbole de tranquillité et de stabilité dans leur communauté.

Un après-midi d'été, alors que le ciel grondait de colère et que des éclairs zébraient le firmament, un éclair frappa violemment l'Arbre Sage. Le retentissement fut tel que les fenêtres des maisons voisines vibrèrent, et les oiseaux s'envolèrent en criant.

Au début, il sembla que l'Arbre Sage avait survécu indemne à l'assaut brutal de la foudre. Mais bientôt, les habitants du parc remarquèrent des changements étranges. Le tronc robuste de l'arbre commença à émettre une lueur rose fluo éblouissante, illuminant le parc même à travers les nuits les plus sombres.

Plus intrigant encore, autour des racines de l'Arbre Sage, des flammes bleues dansaient doucement, comme si une énergie mystique les animait. Les scientifiques et les botanistes furent perplexes devant ce phénomène sans précédent. Des études furent menées, des analyses effectuées, mais aucune explication rationnelle ne put être trouvée. Certains théorisèrent sur une réaction chimique unique provoquée par l'éclair, d'autres évoquèrent des forces naturelles inexplicables. Quoi qu'il en soit, l'Arbre Sage devint rapidement une attraction touristique inattendue. Les visiteurs affluaient de loin pour voir de leurs propres yeux ce miracle de la nature, prenant des photos sous l'ombre brillante de ses feuilles vertes chatoyantes et des lumières étranges qui émanaient de son tronc et de ses racines.

Au fil des saisons, l'Arbre Sage resta un



mystère, un symbole de beauté et de force. Les enfants continuèrent à jouer à son ombre, et les amoureux vinrent s'asseoir près de lui pour profiter de son aura paisible et enchantée. Même des années après l'incident de la foudre, aucun signe de faiblesse ne fut détecté dans sa structure. Il semblait presque qu'il avait absorbé l'énergie de l'orage pour devenir encore plus fort et plus beau.

Ainsi, l'histoire de l'Arbre Sage du parc anglais avec son tronc rose fluo et ses racines aux flammes bleues traversa les générations, émerveillant et inspirant ceux qui avaient la chance de le voir de près.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 15 juin 2026

## IGHRAM BOUSSEMGHOUN

Certaines sources historiques indiquent que le ksar de Boussemghoun fut édifié au troisième siècle de notre ère. Boussemghoun était composé de sept ksars, édifiés le long d'un oued : At Moussa, At Ali, At Sidi Ahmed, At Slimane, At N'kiat, At Aïssa, du nom des fractions de tribu qui les habitaient, et Ighram, le seul qui ait subsisté.

Dans l'époque médiévale, plusieurs auteurs musulmans, en ont fait la description : Ibn Hawqal (xe siècle), El Bekri (xie siècle), El Idrissi (xiii siècle) et Ibn Khaldoun (xive siècle). Selon Hamza Boubakeur, à l'époque zianide, lorsque le cheikh Sid Ahmad Majdub s'établit dans les environs d'Arbawet, Boussemghoun et tous les ksours berbères de la région professaient encore le kharidjisme. Le saint homme et les nomades alliés à sa cause imposèrent la doctrine malékite.

En 1956, durant l'époque coloniale française, Boussemghoun est promue commune. Depuis 1959, la commune dépendait de l'arrondissement d'Aïn Sefra. Elle a été rattachée à la wilaya d'El Bayadh à l'issue du découpage administratif de 1984. Auparavant, elle dépendait de la wilaya de Saïda. Ce découpage administratif a été contesté par les habitants, car la commune qui appartenait à l'espace ksourien, principalement intégré dans la wilaya de Naâma, a été séparé de son milieu naturel et social.

Boussemghoun est connue pour ses palmeraies, son ksar et la culture des grenades. Le ksar a été classé au patrimoine culturel algérien.

Le ksar de Boussemghoun possède une architecture saharienne, avec une organisation judicieuse des ruelles, des entrées au ksar et aux habitations ainsi qu'à la cour centrale, Djemâa ou Tadjmâat. Sa vieille mosquée, située au centre, remonte au début de la conquête musulmane, il abrite également la zaouïa Tidjaniya qui attire les disciples de cette confrérie, du pays de l'étranger de cette confrérie. Il renferme trois portes : Bâb el Guebli, Bâb Nouaçi, Bâb Temadla. La région de Boussemghoun est riche en stations d'art rupestre, la station de Nkhilat (littéralement « Les petits palmiers ») est la plus importante, elle dispose notamment des représentations animales.

Le Tijanisme trouve son origine dans le village de Boussemghoun, en effet selon les adeptes de la confrérie soufie, Ahmed Tijani voit une apparition de Mohamed ors d'une retraite spirituelle dans ce village.

La population de Boussemghoun est à majorité berbérophone, leur dialecte appartient à l'ensemble des oasis berbérophones du Sud oranais.

La société locale maintient un grand nombre de traditions et de coutumes telles que les célébrations de mariages et la circoncision ainsi que tous les aspects des relations sociales et de la solidarité.

La ville a décroché, la 3e place dans la deuxième édition du concours « Prix national de la ville verte ».

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 14 juin 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:38	12:49	16:39	20:12	21:53

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MANUSCRIT

## UN HÉRITAGE SCIENTIFIQUE ET CIVILISATIONNEL MAJEUR

**Les participants au Colloque international consacré au patrimoine manuscrit ont mis en exergue, lundi à Alger, la valeur scientifique et historique exceptionnelle des manuscrits algériens, qu'ils considèrent comme un héritage humain inestimable incarnant l'Algérie et retraçant l'histoire des sciences dans les mondes arabe et musulman.**

Par Tinhinane Bendahmane

Organisée au Centre international de conférences (CIC) « Abdelatif-Rahal » sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette rencontre placée sous le thème « Les routes de l'encre en Algérie : civilisation et patrimoine » a réuni plusieurs chercheurs arabes qui ont insisté sur le rôle majeur joué par ces manuscrits dans la transmission des savoirs et dans le développement des sciences à travers les différentes périodes de l'histoire, tout en témoignant de la profondeur civilisationnelle du pays.

A cette occasion, le chercheur égyptien Madian Hamed Abdelhadi a souligné l'immense richesse culturelle de l'Algérie, affirmant qu'elle possède un patrimoine humain considérable englobant aussi bien les sciences islamiques que les sciences expérimentales. Il a, en outre, salué les efforts déployés par les institutions algériennes, notamment la Bibliothèque nationale, en matière de restauration et de sauvegarde des manuscrits, qu'il a qualifiés de composante essentielle de l'identité arabo-musulmane.

Il a également mis en avant l'engagement de l'Algérie dans la préservation de ce patrimoine à travers l'organisation régulière de colloques internationaux spécialisés consacrés aux manuscrits.

De son côté, l'universitaire tunisien Ali Alaimi a évoqué la portée historique et scientifique des manuscrits algériens conservés en Tunisie. Il a indiqué que ces documents rares, dont le nombre dépasse le millier, couvrent divers domaines tels que l'astronomie, la médecine ou encore les



sciences islamiques, reflétant ainsi la richesse et la diversité de l'héritage intellectuel légué par les oulémas algériens.

Selon lui, ces manuscrits constituent depuis longtemps un champ d'étude privilégié à la Mosquée Zitouna et au sein des zaouias tunisiennes. Il a estimé que l'influence intellectuelle algérienne a largement dépassé

les frontières nationales pour rayonner à travers l'ensemble du Maghreb et au-delà.

Le chercheur palestinien Ibrahim Bajis Abdelmadjid Al-Maqdisi a, pour sa part, mis en lumière l'importance historique des manuscrits scientifiques rédigés par des oulémas algériens et aujourd'hui conservés dans plusieurs bibliothèques internationales ainsi

que dans des institutions religieuses, notamment à La Mecque et à Al-Qods.

Spécialiste du patrimoine et de l'histoire, et auteur de l'ouvrage « Histoire des Algériens à Al-Qods et en Palestine », M. Bajis a affirmé que les savants algériens ont contribué de manière significative à la diffusion du savoir dans les pays arabes et dans le reste du monde, faisant de leur production intellectuelle un héritage civilisationnel d'une valeur inestimable. Il a, à ce titre, appelé à inventorier et documenter ce patrimoine afin d'en faciliter l'accès aux universitaires et aux chercheurs.

Le chercheur égyptien Hassan Abid a, quant à lui, insisté sur l'importance de cette rencontre pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine manuscrit. Il a souligné la nécessité d'explorer davantage les manuscrits scientifiques traitant de la physique, de la chimie ou encore de l'astronomie, estimant qu'ils constituent un véritable trésor de connaissances qui mérite des recherches approfondies.

Les travaux du Colloque international sur le patrimoine manuscrit se poursuivront mardi avec la participation d'universitaires et de chercheurs algériens et étrangers. Les interventions porteront notamment sur les méthodes modernes de conservation et de restauration, ainsi que sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques dans l'archivage et la préservation du patrimoine manuscrit.

Le programme prévoit également plusieurs séances consacrées à l'histoire de la production manuscrite et à l'inventaire des collections conservées dans les bibliothèques, dans le but d'assurer leur protection et de prévenir leur disparition.

T.B

L'EXÉCUTION D'AHMED ZABANA

## UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ET LA LOI

**L'avocate Fatima Zohra Benbraham a souligné, mardi, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 70e anniversaire de la mort en martyr du héros Ahmed Zabana, que l'exécution de ce dernier par guillotine le 19 juin 1956 constituait un crime contre l'humanité et la loi, perpétré à l'encontre de l'un des symboles de la résistance et de la loyauté à la patrie.**

Lors de cette conférence, organisée par l'Association "Machahid Echahid", dans le cadre du forum de la mémoire du quotidien "El Moudjahid" à l'occasion de la Journée nationale des condamnés à mort, et placée sous le slogan "L'exécution: entre guillotine et balles", l'avocate Fatima Zohra Benbraham est revenue sur les circonstances de l'exécution du martyr Ahmed Zabana, en qualifiant cet acte de "crime contre l'humanité et la loi", rappelant, à l'occasion, l'exécution du martyr Abdelkader Ferradj, le même jour que Ahmed Zabana.

Mme Benbraham a évoqué le refus du chahid Ahmed Zabana de demander la grâce au président français. "Je suis un révo-

lutionnaire et je ne demanderai jamais la grâce jusqu'à mon dernier souffle, car je suis dans la bonne voie", avait-il confié à son avocat.

Abordant le rôle des avocats durant la Guerre de libération nationale, l'intervenante s'est arrêtée sur les pressions exercées par les autorités coloniales françaises contre de nombreux défenseurs des militants algériens, relevant que certains d'entre eux ont été emprisonnés ou sanctionnés après que l'occupant français les eut considérés comme des "moudjahidine en robe noire".

Par ailleurs, Mme Benbraham a mis en avant les différentes significations que revêt la date du 19 juin dans la Mémoire natio-

nale, une date liée à l'entrée des forces coloniales françaises en Algérie en 1830, s'y ajoutant l'exécution des deux chahid Zabana et Ferradj à la même date en 1956.

Elle a qualifié cela comme un "message politique adressé au peuple algérien, signifiant l'insistance des autorités coloniales à vouloir anéantir sa révolution, en s'appuyant sur un arsenal de lois injustes et de mesures exceptionnelles pour combattre la glorieuse Révolution, dont l'extension de l'application des condamnations à mort".

RC

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN

## PROGRAMME DE PROXIMITÉ SUR L'EAU, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT À SIDI BEL-ABBES

Les activités d'un programme de proximité et de sensibilisation organisé à l'occasion de la Journée de l'enfant africain, célébrée le 16 juin de chaque année, ont été lancées lundi à l'École des enfants sourds-muets de la wilaya de Sidi Bel-Abbes.

La directrice de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya, Djamilia Ghobri a indiqué que ce programme qui se poursuivra jusqu'au 17 juin comprend une série d'ateliers interactifs consacrés au droit à l'eau et à la rationalisation de sa consommation. Il prévoit également des séances pratiques sur l'hygiène, la santé et l'assainissement, ainsi que des campagnes de reboisement et de net-

toyage associant les enfants.

Le programme comporte, en outre, des espaces créatifs ainsi que des activités récréatives et éducatives destinées à promouvoir les comportements citoyens et à sensibiliser les jeunes générations à la préservation de l'environnement.

Cette manifestation connaît une large mobilisation des cellules de proximité de la solidarité, des cadres du secteur et de plusieurs partenaires associatifs, notamment les Scouts musulmans algériens, l'association "Rachaka oua Ibdââ" ainsi que des représentants de la sécurité routière. Selon Mme Ghobri, les activités ont été adaptées à travers des ap-

proches pédagogiques et visuelles appropriées afin de favoriser l'intégration des enfants de cet établissement spécialisé et de contribuer au développement de leurs compétences.

Elle a souligné que l'organisation de cette manifestation au sein de l'École des enfants sourds-muets traduit l'intérêt accordé par l'Etat à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, ainsi qu'à l'inclusion de toutes les catégories de la société.

Mme Ghobri a également estimé que cet événement constitue une importante action de sensibilisation visant à renforcer la culture de la responsabilité vis-à-vis des questions liées

à l'eau, à l'environnement et à la santé, sachant l'implication des associations et des différents partenaires dans la réussite de cette initiative.

Placée sous la supervision du wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, organisé sous le slogan continental : "Garantir l'accès de chaque enfant en Afrique à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène".

## SORTIE EN MER À ALGER AU PROFIT DES ENFANTS

Une sortie en mer a été organisée, mardi à partir du port El Djamilia à Ain Benian, au profit d'une centaine d'enfants, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain (16 juin).

Le président de la commission permanente de la société civile du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maatouk Samoune, a indiqué, dans une déclaration à la

presse, que cette initiative, organisée en coordination avec des associations actives dans le domaine de l'enfance, participe des efforts du CNDH visant à contribuer au renforcement des droits de l'enfant, dont le droit aux loisirs, ainsi que des mesures en faveur de la promotion et de la protection de l'enfance.

Cette sortie familiale ayant concerné

"près de 100 enfants, dont des enfants aux besoins spécifiques", s'inscrit dans le cadre des activités programmées à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain, a-t-il ajouté.

De son côté, le président de l'Union nationale des handicapés algériens, Haider Boulebane, a précisé que cette sortie en mer a permis aux enfants de passer un mo-

ment agréable, tout en mettant en lumière la contribution de l'Union à de telles initiatives destinées aux enfants.

A noter que cette sortie a été marquée par l'organisation de plusieurs activités culturelles, récréatives et éducatives, ainsi que des spectacles de clowns, qui ont apporté de la joie et de la gaieté aux enfants.

RS